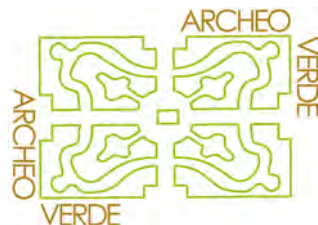


RESTAURATION DU QUINCONCE - CHATEAU DE VAUX-LE-VICOMTE (77)

Maître d'ouvrage : SCI VALTERRE
Maître d'oeuvre : Lionel DUBOIS (ACMH)
Archéologie : ARCHEOVERDE
Topographie : FB-CONCEPT



RAPPORT DE SONDAGES ARCHEOLOGIQUES ETUDE DU QUINCONCE DU CHATEAU DE VAUX-LE-VICOMTE (77)



par Cécile TRAVERS
Archéologue spécialiste des jardins

avec la collaboration de Cyrille CHENAIE

Juin 2014

SOMMAIRE

SOMMAIRE.....	p. 1
I- CONTEXTE.....	p. 2
I-1 Cadre administratif	p. 2
I-2 Localisation du site.....	p. 3
I-3 Contexte d'intervention.....	p. 3
I-4 Principes et méthodes de l'archéologie des jardins.....	p. 4
I-5 Objectifs.....	p. 5
I-6 Mode opératoire.....	p. 5
II- DONNEES HISTORIQUES.....	p. 7
II-1 Qu'est-ce qu'un quinconce ?.....	p. 7
II-2 Analyse des plans historiques.....	p. 9
III- ANALYSE ARCHEOLOGIQUE.....	p. 18
III-1 Le substrat géologique.....	p. 18
III-2 Le terrain originel.....	p. 20
III-3 Les travaux préalables.....	p. 21
III-4 L'aménagement du Quinconce.....	p. 24
III-4-1 Les lisières.....	p. 24
III-4-2 Les alignements d'arbres.....	p. 26
III-4-3 La salle centrale.....	p. 32
III-4-4 Le sol du Quinconce.....	p. 35
III-4-5 Le mobilier.....	p. 36
IV- SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DU QUINCONCE DU XVII ^e SIÈCLE À NOS JOURS.....	p. 37
BIBLIOGRAPHIE.....	p. 41
ANNEXE N° 1 : Tableau de description des unités stratigraphiques.....	p. 42
ANNEXE N° 2 : Liste des structures.....	p. 57
PLANCHES.....	p. 58
PL.I : Localisation du site.....	p. 59
PL.II : Plan des fouilles et localisation des structures mises au jour.....	p. 60
PL.III : Légende des coupes stratigraphiques interprétées.....	p. 61
PL.IV : Coupes stratigraphiques interprétées 1a et 1b à l'échelle 1/40e.....	p. 62
PL.V : Coupes stratigraphiques interprétées 2, 3, et 4 à l'échelle 1/40e.....	p. 63
PL.VI : Coupes stratigraphiques interprétées 5, 6, 7, 8 et 9 à l'échelle 1/40e.....	p. 64
PL.VII : Hypothèse de restitution du Quinconce état 1 créé entre 1653 et 1740.....	p. 65
PL.VIII : Hypothèse de restitution du Quinconce état 2 remanié dans la seconde moitié du XVIII ^e s.	p. 66
PL. IX : Hypothèse de restitution du Quinconce état 3 créé entre 1789 et 1826.....	p. 67
PL.X : Hypothèse de restitution du Quinconce état 4 créé entre 1875 et 1887.....	p. 68
PL.XI : Synthèse des représentations historiques du Quinconce.....	p. 69

I- CONTEXTE

I-1 CADRE ADMINISTRATIF

Identité du site

Région : Ile-de-France
Département : Seine-et-Marne
Commune : Maincy
Lieu-dit ou adresse : Château de Vaux-le-Vicomte
Cadastre :
 Année : 2013 (cadastre informatisé)
 Section : OB Parcelle : n° 45
Coordonnées Lambert 1 :
 X : 628,025 Y : 1096,245
Propriétaire du terrain : SCI VALTERRE
Protection : classement MH
N° de site : 78 531 005

Opération archéologique

Nature de l'opération : sondages
Autorisation n° : 2014-103 en date du 17 février 2014
Valable du : 17/03/2014 au 28/03/2014
Titulaire : Cécile Travers
Dates d'intervention sur le terrain : du 17/03/2014 au 25/03/2014

Intervenants

Prestataire : ARCHEOVERDE - C. TRAVERS, Archéologue spécialiste des jardins, 3 rue Gustave Nadaud, 69007 Lyon
Maître d'ouvrage : SCI VALTERRE
Chef jardinier : Patrick Borgeot
ACMH : Lionel Dubois
Autorité scientifique : Bruno Foucray, Conservateur général du patrimoine et Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France
Archéologue responsable d'opération : Cécile Travers
Equipe de fouille : Cécile Travers, Cyrille Chenaie
Terrassement : BLV Industries
Topographie : FB Concept SARL, 18 rue de Creil, 60500 Chantilly

I-2 LOCALISATION DU SITE

Le château de Vaux-le-Vicomte se trouve dans le département de Seine-et-Marne, à une cinquantaine de kilomètres au Sud-Est de Paris **(P.L.I.)**. Il se situe sur la commune de Maincy, au Nord-Est de Melun. La parcelle dite du Quinconce, étudiée dans le cadre de cette étude, occupe la partie orientale du parterre Est et se situe entre les communs Est et le parterre de la Couronne. Elle se présente sous la forme d'un rectangle d'environ 60 m de large sur 160 m de long, limité au Nord par un mur, à l'Est par une clôture en bois, et à l'Ouest et au Sud par des allées. Relativement plan dans ses deux tiers Ouest, le terrain remonte en talus le long de sa bordure orientale pour atteindre le niveau de circulation de la grande allée Nord-Sud qui le sépare du bosquet riverain. Cette parcelle était occupée jusqu'en 2012 par des alignements de marronniers. Ceux-ci ont été coupés et dessouchés en 2013. La surface du terrain est actuellement occupée par une pelouse discontinue.

I-3 CONTEXTE D'INTERVENTION

Les marronniers présents sur la parcelle du Quinconce jusqu'en 2013 étaient plus que centenaires. Plantés par Alfred Sommier (1835-1908) entre 1875 et 1887, ils ont dû être abattus suite à un diagnostic phytosanitaire alarmant. Dès lors s'est posée la question du réaménagement de la parcelle. Fallait-il replanter à l'identique, c'est-à-dire restituer un état fin XIXe, ou bien chercher à savoir quels aménagements avaient été réalisés aux XVIIe et XVIIIe siècles, et ainsi se donner la possibilité de restituer un état historique plus ancien ? C'est cette seconde approche qui a été adoptée, donnant lieu à l'expertise archéologique dont les résultats sont présentés ici. Les données tangibles mises au jour allaient permettre de nourrir les réflexions devant aboutir à un éventuel parti pris de restauration.

I-4 PRINCIPES ET METHODES DE L'ARCHEOLOGIE DES JARDINS

¹ Charte de Florence, 1981
(www.international.icomos.org/charters/gardens_f.pdf)

Un jardin est un édifice complexe situé au croisement de la nature et de la culture. On parle très justement de « monument vivant »¹. Depuis quelques décennies il est devenu un objet d'étude pour l'archéologie. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il ne s'agit pas de retrouver les végétaux plantés à une époque donnée, lesquels ont bien souvent disparu et ont été remplacés. En revanche, le sous-sol d'un jardin conserve l'empreinte des interventions techniques qui ont jalonné son histoire - travaux de terrassement, plantations, travaux de maçonnerie, apports minéraux à vocation esthétique, amendements, aménagements hydrauliques - et qui ont laissé des traces au sein des sédiments. L'étude de ces traces permet bien souvent de :

- Comprendre la structure profonde de l'édifice et son intégration dans le contexte hydrogéologique local,
- Reconnaître les gestes techniques liés à sa mise en œuvre,
- Identifier et caractériser les phases successives d'aménagement,
- Repérer d'anciens éléments de composition (allées, platebandes, parterres, trous de plantation, structures hydrauliques, maçonneries...),
- Mettre au jour des éléments de décor et de mobilier (pots de jardin, statuaire, bases de bancs...),
- Et, dans certaines conditions de conservation, identifier les végétaux qui procédaient de sa composition à une époque donnée.

L'archéologie des jardins étant avant tout une archéologie de la terre, l'analyse et l'interprétation des vestiges reposent en grande partie sur des disciplines environnementales (pédologie, micromorphologie, palynologie, malacologie), mais requiert également des connaissances élargies en histoire des jardins et en histoire des techniques.

Sur le terrain, plusieurs types d'investigations sont envisageables et se complètent : prospections géophysiques, sondages, décapages ponctuels, fouilles extensives. Celles-ci font toujours suite à une analyse approfondie de la documentation historique, préalable indispensable à toute étude de jardin. L'analyse archéologique consiste ensuite à

confronter cette documentation aux archives du sol. Dans le cas d'une fouille, chaque couche (ou unité stratigraphique) correspond à un événement vécu par le jardin. Il appartient à l'archéologue de décrypter cet événement à la fois dans le temps et dans l'espace, et de retracer l'évolution des dispositions paysagères depuis l'époque de leur création jusqu'à nos jours.

I-5 OBJECTIFS

L'objectif principal de notre intervention sur le Quinconce de Vaux-le-Vicomte était donc de retrouver les traces des aménagements réalisés au niveau de cette parcelle avant la fin du XIX^e siècle. Au vu de la documentation historique, des questions plus spécifiques sont apparues. Quel était le rythme initial de plantation des arbres ? Comment était traité le sol de cet espace planté destiné à la promenade ? Quelles étaient les dimensions de la salle découverte centrale et de l'allée axiale apparaissant sur les plans historiques ? Partant de la confrontation entre les données historiques et les données de terrain, il s'agissait si possible de décrire un état d'origine et d'analyser comment celui-ci avait évolué jusqu'à nos jours, en restituant une chronologie des événements ayant conduit au seul état connu, à savoir celui créé à la fin du XIX^e siècle par Alfred Sommier. Accessoirement, les sondages allaient aussi permettre d'appréhender le contexte naturel d'origine - géologique, pédologique et topographique - de ce secteur du jardin, et de savoir si l'aménagement du Quinconce avait nécessité des travaux de terrassement ou d'assainissement préalables.

I-6 MODE OPERATOIRE

Compte tenu des objectifs de l'étude, nous avons opté pour une approche mixte, à la fois stratigraphique par tranchées linéaires, et spatiale, par décapages localisés. Ces travaux ont été réalisés à l'aide d'une pelle mécanique équipée d'un godet de curage de 2 m de large.

Les sondages S.I et S.II, faisant un peu plus de 50 m de long chacun, se recoupent à angle droit vers le centre de la parcelle (**PL.II**). Ils devaient apporter des informations sur le rythme de plantation des arbres dans les sens Nord-Sud et Est-Ouest, sur les limites de la salle découverte centrale et la nature de son revêtement de surface, sur la nature géologique du terrain, et sur d'éventuels travaux de

terrassement préalables. Le tiers sud du sondage S.II a dû être décalé vers l'Ouest en raison de la présence d'un ouvrage maçonné - escalier menant à un aqueduc souterrain - devant être conservé.

Le sondage S.III, faisant environ 15 m de long, a été implanté dans la partie médiane de la moitié Sud de la parcelle afin de recouper l'allée axiale Nord-Sud apparaissant sur les plans historiques.

Les faces latérales de ces trois sondages ont fait l'objet d'un relevé stratigraphique à l'échelle 1/20e faisant apparaître les différentes couches (unités stratigraphiques) et structures archéologiques recoupées. Neuf coupes, numérotées de 1 à 9, ont ainsi pu être dessinées **(PL.II)**.

Suite à cela, trois décapages d'environ 250 m² (D.1), 175 m² (D.2), et 85 m² (D.3), ont été réalisés, afin de mettre en évidence l'organisation spatiale des fosses de plantation repérées en coupe dans les sondages **(PL.II)**.

² DEZALLIER

D'ARGENVILLE A.-N.,
Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville, à Paris, chez De Bure l'aîné, Libraire, 1755

³ THIERY DE SAINTE

COLOMBE L.-V., *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs dans les maisons royales, châteaux, lieux de plaisance, établissements publics, villages & séjours les plus renommés, aux environs de Paris, avec une indication des beautés de la nature & de l'art [...]*, Chez Hardouin & Gattey, Paris, 1788

⁴ GOUEMETZ H. (Abbé),
Voyage de Champeaux à Meaux fait en 1785, A. Le Blondel
Imprimeur-Editeur, Meaux 1892

Enfin, nous avons fait un relevé approximatif et non exhaustif des marronniers dessouchés en 2013, dont les traces apparaissaient encore ça et là à la surface du terrain **(PL.II)**.

Parallèlement à ces travaux de terrain, était mené un récolement des plans et des données d'archives disponibles. Les plans, pour la plupart conservés au château de Vaux-le-Vicomte et non numérisés, nous ont été communiqués sous forme de photographies non redressées, pour certaines en noir et blanc et d'une définition médiocre. Leur exploitation dans le cadre de cette étude n'a donc pu être que partielle. En revanche ils permettent d'affirmer que du début du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, cette parcelle a toujours été occupée par un quinconce d'arbres. Quant aux données textuelles, rares pour l'ensemble du jardin, on peut dire qu'elles sont inexistantes pour la parcelle qui nous occupe. Dénuée de bassin, de fontaine, ou d'élément sculpté, cette partie du jardin n'a pas retenu l'attention des Dezallier d'Argenville², Thierry de Sainte Colombe³, et autres voyageurs⁴ visitant Vaux-le-Vicomte aux XVIIIe et XIXe siècles.

II- DONNEES HISTORIQUES

II-1 QU'EST-CE QU'UN QUINCONCE ?

Un « quinconce » est un aménagement paysager récurrent des jardins classiques et réguliers des XVII^e et XVIII^e siècles. Il se compose d'arbres d'ornement de haute tige plantés en alignement⁵ et participe des espaces boisés, formant ce que l'on nomme un « couvert », par opposition au « découvert » qui est l'ensemble des parties traitées en surface telles que les parterres et les boulingrins, appelées aussi « *pièces plates* »⁶. Comme le souligne le théoricien des jardins Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville (1680-1765), « *c'est dans ces lieux couverts qu'on peut se promener à l'ombre, même en plein midi* »⁷. Toutefois, « *il n'y faut point de broussailles ni de palissades (...) on doit voir de tout sens des allées droites et bien alignées* »⁸. On l'aura compris, les quinconces permettaient de se promener à l'ombre tout en ayant la possibilité de voir à l'extérieur.

⁵ BENETIERE M.-H., *Jardin, Vocabulaire typologique et technique*, sous la dir. M. Chatenet, M. Mosser, Editions du Patrimoine, Paris, 2000

⁶ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *La théorie et la pratique du jardinage*, 4^e édition de 1747, « Thesaurus », Actes Sud / ENSP, 2003, p. 129

⁷ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *op. cit.*, p. 129

⁸ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *op. cit.*, p. 132

⁹ SERRES O. (de), *Le théâtre d'agriculture et ménager des champs*, Editeur : I. Metayer, Paris, 1600, p. 797

¹⁰ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *La théorie et la pratique du jardinage où l'on traite à fond des beaux jardins appelés communément les jardins de propreté...*, J. Mariette (Paris), 1709, p. 50

¹¹ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *La théorie et la pratique du jardinage*, 4^e édition de 1747, « Thesaurus », Actes Sud / ENSP, 2003, p. 333

Le terme français « quinconce », « quinconge » ou « quinconche », semble apparaître au XVI^e siècle pour désigner une série d'alignements d'arbres plantés « en quinconce », c'est-à-dire arrangés comme les points de la face cinq d'un dé à jouer. En 1600, l'agronome Olivier de Serres considère que « *planter les arbres à la quinconce et droitement alignés par rangées est chose magnifique* »⁹. Mais progressivement cette configuration en quinconce est délaissée au profit d'alignements simples, sans doute plus commodes à mettre en oeuvre.

En 1709, Antoine-Joseph Dezallier d'Argenville précise que « *Les quinconces qu'on fait présentement, sont très-différents de ceux des Anciens, dont parle Vitruve, qui étoient très-semblables au cinq des cartes à jouer, en ce que les Anciens plantoient un arbre dans le milieu des quatre, ce que l'on ne fait plus, parce qu'il se rencontroit des allées plus étroites les unes que les autres : ces quinconces s'appellent à échiquiers ou diagonaux. On se contente de planter les quinconces en lignes retournées d'équerre, qui forment un trait quarré, et se nomment quinconces à équerre. Cela rend les allées plus régulières et d'égale largeur par tout* »¹⁰. Il reconnaît un peu plus loin que cette façon de procéder facilite le travail du jardinier : « *Les quinconces se plantent comme les allées, n'étant effectivement autre chose que des rangs d'arbres (...) il est fort aisé de les planter* »¹¹.

Jacques-François Blondel (1705-1774), théoricien de l'architecture classique, apporte des précisions intéressantes : « *Aujourd'hui l'on supprime celui du milieu, ou l'on ne le plante que pour quelques années, pour jouir promptement du couvert que produisent ces arbres mis près à près, et lorsqu'ils ont pris une certaine*

force, on les supprime ; les allées alors deviennent plus larges ; on élague la chevelure des arbres, et l'on en laisse monter la tige, ce qui produit plus d'air et d'agrément à la promenade »¹².

¹² BLONDEL J.-F., *Architecture française, ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais, hôtels & édifices les plus considérables de Paris...*, T.1, chez Charles-Antoine Jombert (à Paris), 1752-1756, p. 49

¹³ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *op. cit.*, p. 132

¹⁴ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *op. cit.*, p. 333

¹⁵ BLONDEL J.-F., *op. cit.*, p. 50

¹⁶ BLONDEL J.-F., *op. cit.*, p. 50

¹⁷ Nom vernaculaire du peuplier grisard (*Populus canescens*)

¹⁸ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *op. cit.*, p. 316

¹⁹ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *op. cit.*, p. 303

²⁰ DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *op. cit.*, p. 205

Quant au traitement du sol d'un quinconce, deux options esthétiques étaient envisageables : du sable, ou du gazon, tout en réservant « *quelques allées blanches dans le milieu* »¹³. Il était aussi possible d'y semer des pièces de gazon, « *pour former quelques desseins* »¹⁴, ce que Blondel, au milieu du XVIII^e siècle, appelle des « *tapis verts* » : « *Au milieu de ces Quinconces (...) on peut pratiquer des Cabinets ou des Salles ornées de tapis verts* »¹⁵. Il suggère également qu'on peut les entourer de charmilles à condition « *qu'elles n'excèdent pas la hauteur d'appui* »¹⁶, c'est-à-dire environ 1,20 m.

Dans son traité, Dezallier d'Argenville omet de préciser quelles essences d'arbres pouvaient être utilisées. Sans doute considère-t-il que celles préconisées pour les allées - ormes, ypréaux¹⁷, tilleuls et marronniers d'Inde - conviennent tout à fait pour les quinconces, dont il affirme qu'ils se plantent « *comme les allées* ». Voici son avis : « *Les allées d'Ormes et d'Ypreaux étant bien dressées, viennent très-hautes, d'un beau feuillage et durent fort long-temps : les allées de Tilleuls sont aussi très-belles, surtout quand ce sont des Tilleuls de Hollande. Ces arbres, comme l'on sçait, s'élèvent beaucoup, ont l'écorce unie, une verdure agréable, et produisent quantité de fleurs, dont l'odeur est très-douce, outre qu'ils ne sont sujets à aucune vermine. Ce sont trois espèces d'arbres que l'on conseille d'employer préférablement au Marronnier d'Inde, quoiqu'il soit fort à la mode. L'on ne peut disconvenir que le Marronnier ne soit beau ; il est constant qu'il vient très-droit et d'une belle tige, qu'il a l'écorce polie, la feuille grande et belle : mais toutes les ordures qu'il fait continuellement dans les allées, par la chute de ses fleurs au Printemps, de ses écales et de ses marrons en Eté, et de ses feuilles au commencement de l'Automne, en diminuent bien le mérite* »¹⁸. Voilà qui est dit !

En cherchant dans la documentation historique des exemples de quinconces conçus par Le Nôtre, nous avons découvert celui du château de Guermantes (ou « *Guermante* ») situé en Seine-et-Marne près de Bussy-Saint-Georges, dont le jardin, conçu dans les dernières années du XVII^e siècle, passait pour être « *un des meilleurs ouvrages de le Nôtre* »¹⁹. Ce quinconce abritait en son centre une salle rectangulaire semée de gazon (**fig. 1**) et était dénommé « *l'Ormoie* », ce qui laisse penser qu'il était planté avec des ormes. Dans les jardins de Beaurepaire (Oise), œuvre moins connue de Le Nôtre, les deux grands quinconces qui faisaient face au château étaient quant à eux constitués de tilleuls²⁰.



fig. 1 : Le quinconce du jardin du château de Guermentes (77) - Extrait de l'Atlas de Trudaine pour la "Généralité de Paris. Département de M. Perronet. N° 15. Chemin de Nogens-sur-Marne à Guermentes passans par Noisy-le-Grand et Champs. Trois cartes", 1745-1780

II-2 ANALYSE DES PLANS HISTORIQUES

Il n'existe que huit plans historiques connus représentant le domaine de Vaux-le-Vicomte. Ceux-ci vont du milieu du XVIIe à la première moitié du XXe siècle. Ils n'ont pas tous le même statut et nécessitent donc une analyse critique.

L'unique **plan du XVIIe**, conservé par l'Institut de France et attribué à Le Nôtre, ou plus certainement à l'un de ses collaborateurs, ne nous apprend malheureusement rien sur le Quinconce. Alors que les bosquets, les parterres et les structures hydrauliques d'une grande partie du parc sont minutieusement dessinés et coloriés, la zone du château est à peine esquissée. Ce plan-projet n'a visiblement pas été terminé. On distingue tout de même quelques traits de crayon indiquant que les limites Nord, Est et Sud de la parcelle du Quinconce, telles que nous les connaissons encore aujourd'hui, étaient déjà fixées. Le Quinconce a-t-il été planté au XVIIe siècle ? Nous n'avons aucune certitude à ce sujet. Le contrat d'entretien des jardins daté du 18 novembre 1697²¹ ne mentionne aucun quinconce, mais comme ce document est incomplet, cela ne veut pas dire que le Quinconce n'existait pas²². En revanche, tous les plans des XVIIIe et XIXe siècles le représentent. Ainsi sa pérennité depuis au moins la première moitié du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours est attestée.

²¹ Archives Départementales de Seine-et-Marne, 69E297-1

²² Ce document, dont il manque certaines pages, est transcrit intégralement dans TRAVERS C., *Rapport de sondages archéologiques, recherche des alignements du canal de la Poêle, château de Vaux-le-Vicomte (77)*, Archéoverde, S.R.A. Ile-de-France, septembre 2013, p. 44

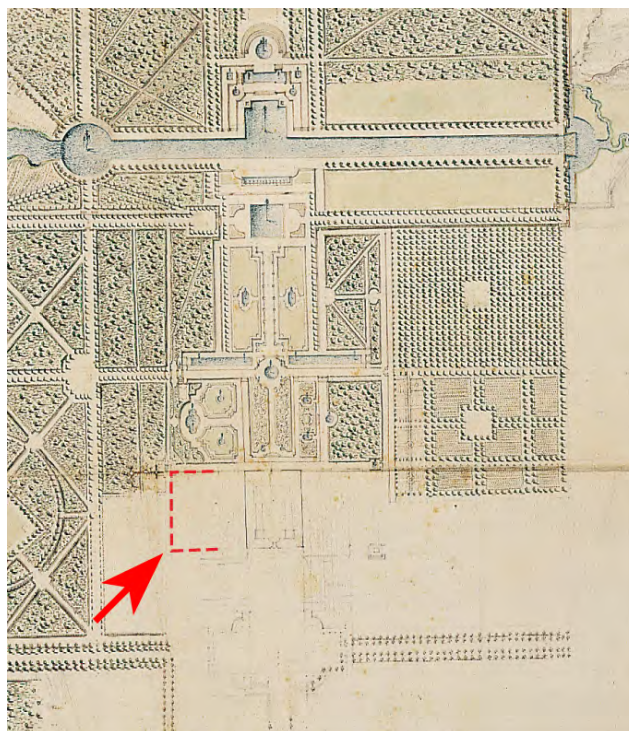


fig. 2 : L'emplacement de la parcelle du Quinconce sur le plan dit « de l'Institut » attribué à Le Nôtre, vers 1650

²³ Nous avons découvert que le très beau plan à l'encre et à l'aquarelle dit « du Parc de Villars » conservé dans les Archives de la famille Vogüé est probablement extrait du *Livre de plans de la duché-pairie de Villars*, Tome I, réalisé par P. Desquinemare, géographe du Roi, en 1740. En effet, son échelle et son traitement graphique sont en tout point identiques à ceux des plans rassemblés dans les tomes II, III, et IV de ce recueil conservés aux Archives de Melun (Médiathèque Astrolabe).

Il existe deux plans du domaine de Vaux-le-Vicomte pour la **période Vaux-Villars allant de 1705 à 1764**. Ces relevés de terrain réalisés à l'échelle du vaste territoire de la Duché-Pairie de Villars ont un niveau de précision topographique relativement faible en ce qui concerne le jardin, mais apportent toutefois des informations intéressantes au sujet de l'organisation du parterre Est.

Sur le plan extrait du *Livre de plans de la duché-pairie de Villars*, réalisé en 1740 par un certain P. Desquinemare géographe du Roi²³, le parterre Est comporte deux aménagements bien distincts : une grande pelouse à l'Ouest et un quinconce à l'Est (**fig. 3**). Les limites Sud et Nord de la parcelle sont alignées sur celles des douves du château. Seule la limite Nord, figurée par un trait rouge, est maçonnée. Le trait noir moutonnant faisant la séparation entre la partie gazonnée et le Quinconce pourrait être une palissade de verdure. Un petit escalier situé dans l'angle Nord-Ouest de la parcelle témoigne d'une différence de niveau entre ce parterre et la plateforme des communs Est. De même, le grand escalier situé à l'extrémité de l'allée longeant le côté Sud du Quinconce, et empiétant sur l'angle Sud-Est de ce dernier, indique une différence de niveau avec la grande allée Nord-Sud (allée périphérique orientale).

Sur ce plan, le Quinconce comporte 6 alignements Nord-Sud et 17 alignements Est-Ouest. Au centre, un aménagement rectangulaire allongé dans le sens Nord-Sud et de couleur vert clair évoque l'existence d'une salle découverte plantée de gazon. L'espace entre les arbres, laissé blanc, semble indiquer que le sol du Quinconce était sablé.

La *Carte Générale de la Duché-Pairie de Villars et Vicomté de Melun avec les environs* datée de 1754²⁴, représente elle aussi une grande pelouse du côté Ouest et un quinconce du côté Est (**fig. 4**). La qualité du cliché noir et blanc n'est pas très bonne, mais on distingue tout de même 8 alignements Nord-Sud, répartis de part et d'autre d'une allée axiale Nord-Sud, interrompue vers le centre de la parcelle par une salle carrée. Le sol du Quinconce est traité de la même façon que les allées périphériques.

²⁴ Archives de Vogüé

²⁵ Archives Départementales de Seine-et-Marne, 1C50/7

²⁶ GOURIC N., *Le parc de Méréville, Synthèse historique pour le projet de restauration*, Conseil Général de l'Essonne, novembre 2003, vol. 1, p. 22-23

Il existe deux plans pour la **période Vaux-Praslin allant de 1764 à la Révolution**. Le premier est un plan d'intendance, sorte de cadastre avant l'heure, réalisé à l'échelle de la paroisse de Maincy, le second est un plan d'arpentage du domaine de Vaux-le-Vicomte. En ce qui concerne le jardin, ce dernier est sans conteste le plus précis de tous les plans réalisés jusque là.

Le *Plan d'intendance de la paroisse de Maincy*, dont la date de réalisation se situe entre 1777 et 1789²⁵, montre une organisation générale du parterre Est similaire à celle des plans précédents (**fig. 5**). Dans le détail, on relève cependant quelques différences. La limite orientale du Quinconce, figurée par un trait rouge, semble être un mur, ce qui n'était pas le cas sur les plans précédents. Ce plan représente 4 alignements Nord-Sud et 13 alignements Est-Ouest. Par ailleurs le traitement de la surface du sol est inversé par rapport aux plans précédents : l'espace entre les arbres, coloré en vert, est traité comme une surface engazonnée, à l'exclusion de deux allées sablées réservées des côtés Est et Ouest, tandis que la salle centrale, de plan plus ou moins carré et laissée blanche, apparaît comme une surface sablée. Voici ce que dit Nicole Gouiric (Historienne des jardins) à propos de ces plans d'intendance réalisés par Berthier de Sauvigny (1737-1789) : « *Les plans d'intendance n'ont pas la précision, en terme de mesures, de leur successeur (...). Mais ils sont extrêmement codifiés et l'on aurait tort de penser que le trait carmin d'un bâti, ou la couleur d'une culture ne représente pas une réalité* ». ²⁶ Celle-ci note également une tendance au surdimensionnement de certains éléments, en raison de leur importance symbolique.

²⁷ « *Plan et arpentage du parc et du château de Praslin des Cours, Basse cours, Jardins, Parterres, Allées, Canal, Pièces d'eau, Grottes, Cascades, Gasons, Terrasses, Quinconces, Salle de Maronniers, Bois, Terres, Vignes et Friches contenant sept cent douze Arpens soixante quinze Perches cotés et numérotés relativement à l'état en 1735 et 1736* », anonyme et non daté (postérieur à 1764), Archives de Vogüé

²⁸ La partie située au nord de la salle découverte compte 11 alignements Est-Ouest, et la partie Sud en compte 14.

A ce propos, le *Plan et arpentage du parc et du château de Praslin (...)*²⁷, est le seul plan historique à représenter le parterre Est et les différentes parties qui le composent - parterre de gazon et Quinconce - dans leurs justes proportions (**fig. 6**). Sur les plans de 1740 et 1754, le Quinconce apparaît comme étant plus large que le parterre de gazon, tandis que sur le *Plan d'Intendance* de la seconde moitié du XVIII^e, les deux aménagements sont de largeurs à peu près égales. Or sur le terrain, le parterre est 1,5 fois plus large que le Quinconce. Il est vrai qu'un quinconce est visuellement plus « remarquable » qu'une simple pelouse sans motif. Il se peut que les dessinateurs aient plus ou moins involontairement surestimé son importance, d'autant plus que ces cartes s'attachaient à représenter le territoire de la Duché-Pairie qui couvrait une surface de plusieurs kilomètres carrés autour du château. Ce qui n'était pas le cas du *Plan et arpentage du parc et du château de Praslin*, dont le niveau de précision devait par conséquent être beaucoup plus fin. Si l'on se fie à ce plan, à la fin du XVIII^e siècle, la limite Ouest du Quinconce se trouvait dans l'alignement de l'extrémité Est de l'aile des communs.

Ce plan apporte de nouvelles informations sur le Quinconce. Il représente 10 alignements Nord-Sud - 5 de part et d'autre de l'allée axiale Nord-Sud, et 3 de part et d'autre de l'espace central réservé - et 30 alignements Est-Ouest. Chaque arbre est représenté avec son ombre. Compte tenu des dimensions réelles de la parcelle, le nombre d'arbres représentés semble beaucoup plus réaliste que sur les plans précédents. On observe la présence d'une allée axiale sablée interrompue vers le centre de la parcelle par une pièce de gazon rectangulaire allongée dans le sens Nord-Sud et légèrement décentrée vers le Nord²⁸. L'espace entre les arbres, laissé blanc, traduit l'existence d'un revêtement sablé. On remarque par ailleurs que le Quinconce est délimité par une ligne de petits points verts, code graphique que l'on retrouve ailleurs sur ce plan, notamment autour des bosquets et en arrière des alignements d'arbres bordant le canal de la Poêle, et qui symbolise les palissades. Il semble donc que les lisières du Quinconce étaient à cette époque marquées par des palissades de verdure (charmille ou autre). Celles-ci étaient probablement taillées à hauteur d'appui afin, comme le préconise Blondel (cf. plus haut), de ne pas entraver la vue sur l'extérieur.

Il n'existe qu'un seul plan pour la **période Vaux-Praslin allant de la Révolution à 1875**. Il s'agit du **plan cadastral napoléonien** de la commune de Maincy, levé en 1826 (**fig. 7**). Lui aussi est d'une très grande fiabilité géométrale. L'ancien parterre de gazon a visiblement été converti en terre cultivable. Le Quinconce comporte quant à lui 8

alignements Nord-Sud de 21 arbres. Ces alignements occupent tout l'espace disponible, il n'y a plus de salle découverte centrale. Nous sommes tentés de penser qu'au cours de la période post-révolutionnaire l'ancien quinconce d'agrément a été converti en futaie de rapport. On constate par ailleurs que le petit escalier de l'angle Nord-Ouest du parterre Est a disparu, de même que le grand escalier situé à l'extrémité Est de l'allée bordant le côté Sud de la parcelle.

Pour la **période Sommier allant de 1875 à 1967**, nous disposons de deux plans.

Le premier, intitulé *Plan général en 1887*, est extrait d'une monographie sur Vaux-le-Vicomte publiée par l'architecte Rodolphe Pfnor en 1888 (**fig. 8**). On suppose qu'il donne une image des jardins tels qu'ils étaient après les travaux de restauration menés par Alfred Sommier à partir de 1875. On voit que la parcelle située à l'Ouest du Quinconce est en herbe, mais aucune allée ne la sépare du Quinconce. Le petit escalier de l'angle Nord-Ouest a été reconstruit, ainsi qu'une portion du mur Nord²⁹. Une plate-bande de gazon ponctuée d'un alignement (palissade ?) forme la limite Nord du Quinconce. Ce dernier comporte 11 alignements Nord-Sud - 6 à l'Ouest et 5 à l'Est - et 30 alignements Est-Ouest. L'allée axiale Nord-Sud a été restituée de même qu'un espace central de plan carré, légèrement décentré vers le Nord³⁰. Le sol du Quinconce est traité comme celui des allées périphériques. La salle centrale ne semble pas être engazonnée.

²⁹ Celui-ci avait donc été détruit ou était ruiné.

³⁰ La partie Sud compte 3 alignements de plus que la partie Nord.

³¹ Cette seconde campagne de restauration, confiée à Achille Duchêne, s'est déroulée entre 1911 et 1923.

³² Il est possible que le document original soit en couleur et apporte plus d'informations.

Le dernier plan historique connu, intitulé *Plan du domaine de Vaux-le-Vicomte*, date de 1934 (**fig. 9**). Il s'agit d'un relevé topographique réalisé par un certain A. Poussier, géomètre-expert, pour le compte d'Edme Sommier, fils d'Alfred ayant poursuivi la restauration du jardin après la mort de ce dernier en 1908³¹. Le mur Nord du parterre Est a visiblement été prolongé sur toute la largeur de la parcelle. Un parterre a été recomposé au niveau de la parcelle en herbe. Une allée en fait le tour et le sépare du Quinconce. Ce dernier comporte 8 alignements Nord-Sud et 23 alignements Est-Ouest. Un espace central carré a été réservé. Celui-ci est légèrement décentré vers l'Ouest et vers le Nord. Aucune allée axiale n'apparaît. Le sol entre les arbres, grisé, est traité de la même façon que les surfaces engazonnées environnantes. La salle centrale, cernée par un trait noir, se distingue du sol du Quinconce par un gris un peu plus soutenu³².

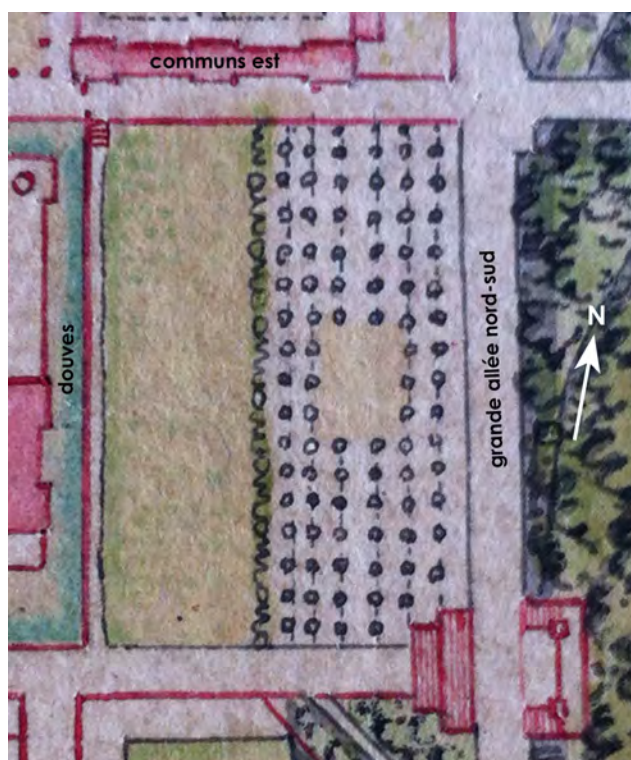


fig. 3 : Le Quinconce en 1740 - Détail du plan extrait du *Livre de plans de la duché-pairie de Villars*, Tome n° I, par P. Desquinemare, géographe du Roi, 1740 - Archives de Vogüé

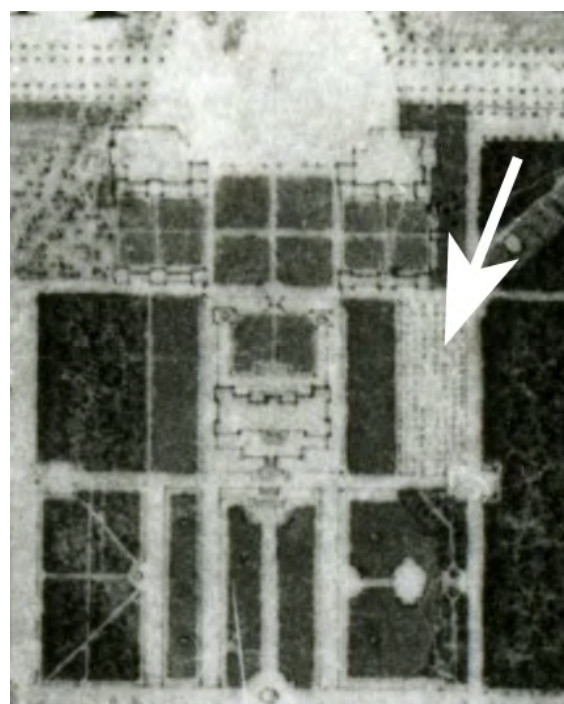


fig. 4 : Le Quinconce en 1754 - Détail de la *Carte générale de la Duché-Pairie de Villars et Vicomté de Melun avec les environs*, en 6 parties, 1754 - Archives de Vogüé

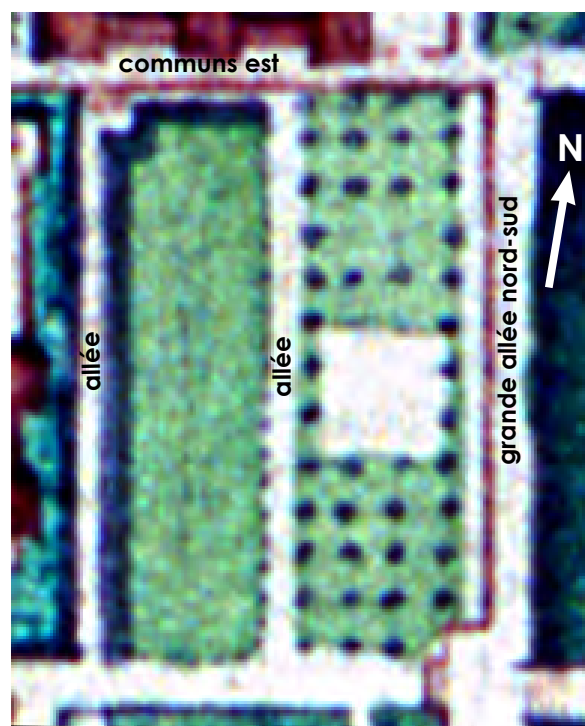


fig. 5 : Le Quinconce dans la seconde moitié du XVIIIe siècle -
 Détail du *Plan d'intendance de la paroisse de Maincy*, par Berthier
 de Sauvigny, 1777-1789 - Archives Départementales de Seine-et-
 Marne, 1C50/7



fig. 6 : Le Quinconce dans la seconde moitié du XVIIIe siècle -
 Détail du *Plan et arpentage du parc et du château de Praslin (...)*,
 non daté, Archives de Vogüé

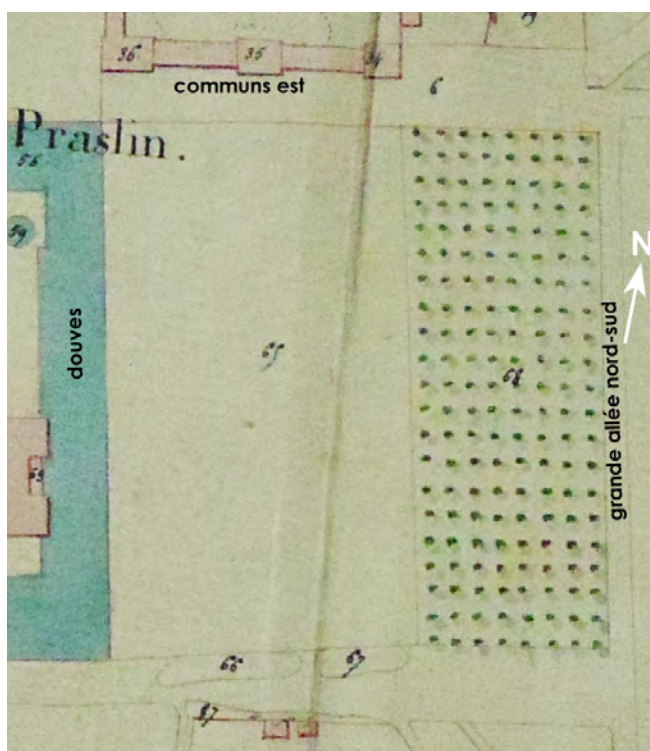


fig. 7 : Le Quinconce en 1826 - Détail du Plan cadastral napoléonien de la commune de Maincy section B dite du Château de Praslin, Mairie de Maincy, 1826

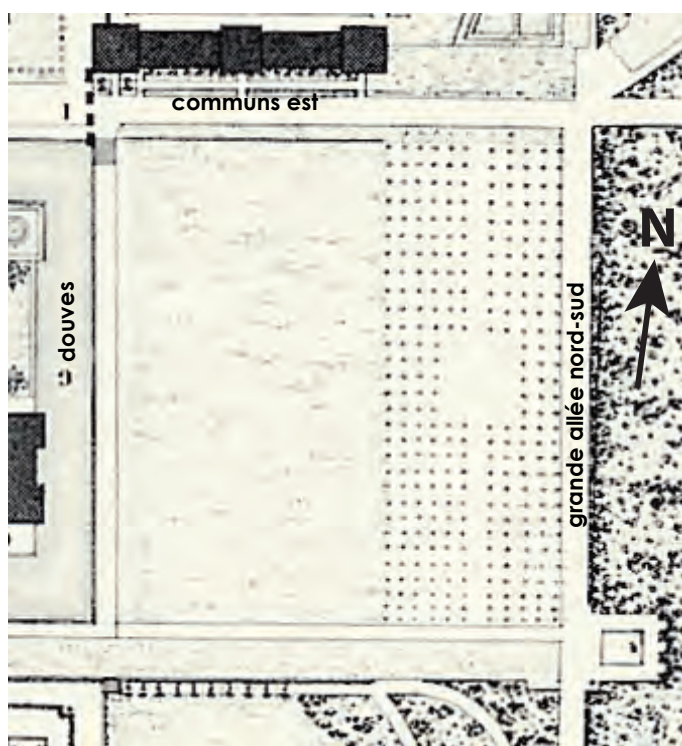


fig. 8 : Le Quinconce en 1887 - Détail d'un plan extrait de PFNOR R., *Vaux-le-Vicomte*, Lemerrier et Cie, 1888 - Archives de Vogüé



fig. 9 : Le Quinconce en 1934 - Détail du *Plan du domaine de Vaux-le-Vicomte appartenant à Monsieur SOMMIER Edme Conseiller Général, Parterres, Canalisations, Bassins*, dressé par A. Poussier, Géomètre-Expert, 1934 - Archives de Vogüé

III- ANALYSE ARCHEOLOGIQUE

Pour cette partie, nous renvoyons le lecteur au plan des sondages, des coupes et des structures (PL.II), aux coupes stratigraphiques interprétées des sondages S.I, S.II et S.III (PL.III à VI) ainsi qu'aux tableaux des unités stratigraphiques et des structures archéologiques (Annexes n° 1 et n° 2), situées à la fin de ce rapport.

Bien que les remaniements successifs du Quinconce aient fait disparaître un certain nombre d'informations, l'analyse archéologique croisée avec celle de la documentation a permis de reconnaître plusieurs phases chronologiques depuis les niveaux géologiques jusqu'aux alignements de marronniers planté par Alfred Sommier à la fin du XIXe siècle.

III-1 LE SUBSTRAT GEOLOGIQUE

D'après la carte géologique (**fig. 10**), la parcelle du Quinconce se trouve à cheval sur deux formations : les marnes vertes du Stampien inférieur (en vert sur la carte) et les marnes blanches et bleues du Bartonien supérieur (en orange sur la carte). La notice³³ précise que ces dernières sont souvent masquées par des colluvions polygéniques.

³³ LABOURGUIGNE L.,
TURLAND M., *Carte géologique à
1/50 000e, Melun XXIV-16,
Forêt de Fontainebleau*, n° 258, 3e
édition, BRGM, Service
géologique national, 1974

La première formation a été repérée dans la partie Est du sondage S.I (**coupes 1b et 2, US 1, 14**), dans la partie Sud de S.II (**coupe 5, US 83 ; coupe 6, US 89 ; coupe 9, US 121**) et dans S.III (**coupe 4, US 70**). D'après la notice géologique son épaisseur totale oscille entre 3 et 6 m. Partout où nous l'avons observée, cette argile carbonatée de teinte gris-vert affleure sous l'humus actuel (**fig. 11**) et constitue le fond des sondages. Elle comporte localement des veines de calcaire pulvérulent blanc, voire rose (dans le fond de S.I), orientées horizontalement, et ne contient pas de matériel anthropique.

La seconde formation n'apparaît pas dans nos coupes. Comme le précise la notice géologique, elle est recouverte par une couche de colluvions constituées des débris de calcaire et de meulière enrobés d'une matrice limono-argileuse ou argilo-limoneuse rouille à brun-rouille, provenant de l'érosion des versants alentours, et notamment de la formation rocheuse qui surmonte les marnes vertes à l'Est du site (Calcaire et Meulière de Brie, en rose sur la carte). Nous observons ces colluvions polygéniques dans les parties Ouest et Nord du terrain (**coupe 3, US 50 ; coupe 5,**

US 86 ; coupe 6, US 90, 92 ; coupe 7, US 99 ; coupe 8, US 107 ; coupe 9, US 120). Ils tapissent la surface du substrat marneux qui plonge brutalement vers le bas selon l'axe NE-SO de l'ancien talweg (coupe 6, entre 3 et 5 m).

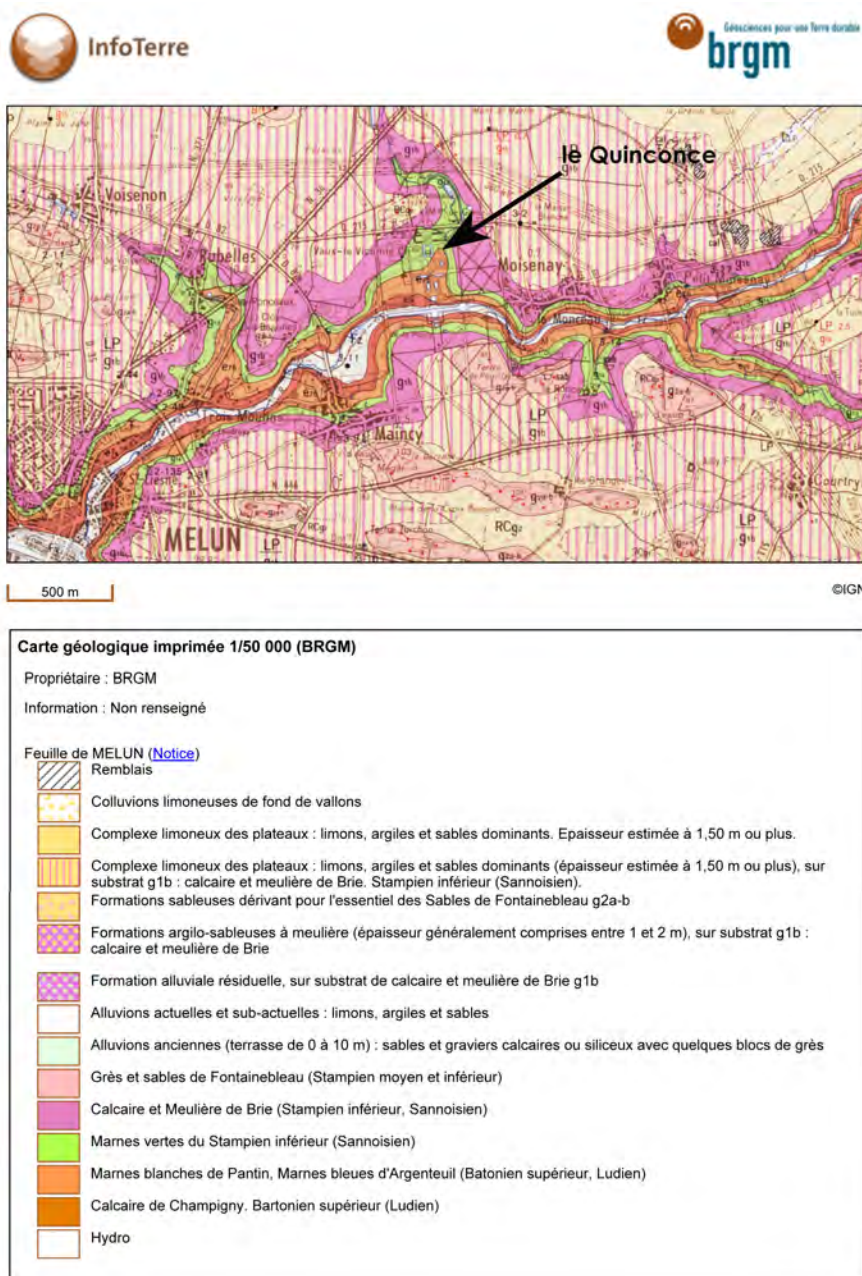


fig. 10 : Localisation du Quinconce sur la carte géologique imprimée, 1/50 000, Feuille de Melun - infoterre.brgm.fr

³⁴ Ce ruisseau qui traversait autrefois le site selon un axe NE-SO et qui rejoignait l'Ancoeuil dans le fond de la vallée, a été canalisé dans un aqueduc souterrain vers le milieu du XVII^e siècle. L'ancien talweg a été remblayé afin de permettre l'implantation du château et de ses jardins.

³⁵ Sommes-nous en présence du jardin créé autour de l'ancien château par Fouquet lors de son arrivée à Vaux au début des années 1640 ? Rien ne permet de le dire. Ce jardin était constitué d'un parterre, d'un « plan de charme », d'un potager et d'un verger. Nous ignorons où il se trouvait, mais il a probablement été englobé dans le jardin projeté par Le Nôtre, dont les travaux d'aménagement ne commencent qu'en 1653.



fig. 11 : Affleurement du substrat marneux dans S.I - © C. Travers

La surface de ces niveaux géologiques affecte une pente Est-Ouest correspondant à celle du versant Est de l'ancien talweg creusé par le Ru de Bobée³⁴. Aucune couche d'alluvions (sables, limons, graviers roulés) n'ayant été retrouvée dans les sondages, nous supposons que le lit moderne de ce ruisseau passait plus à l'ouest, près du château.

III-2 LE TERRAIN ORIGINEL

Il y a environ - 10 000 ans, un climat tempéré assez proche du climat actuel succède aux grands froids de la dernière glaciation würmienne, et entraîne le développement d'une végétation spontanée à la surface des structures géologiques évoquées précédemment. Leur surface, altérée sous l'action de l'activité biologique, donne naissance à un sol brun nommé paléosol (sol ancien).

Ce paléosol n'a été observé que dans la portion Ouest du sondage S.I (**coupe 3, US 49**), c'est-à-dire dans la zone topographiquement la plus basse du terrain originel (**fig. 12**). Partout ailleurs, et notamment dans la partie orientale du terrain, ce sol a disparu. Il est constitué d'un limon sableux de couleur brun à brun foncé, et suit le pendage des colluvions sous-jacentes. Le fait que vers 12 m il s'épaississe, devienne plus foncé, et se raréfie en éléments grossiers, pourrait signaler l'existence d'une zone cultivée ou jardinée³⁵.

Dans la portion Est du sondage S.I, où ce sol est absent, trois fosses aux contours irréguliers, interprétées comme des fosses d'extraction de végétaux stratigraphiquement contemporaines de l'implantation de l'aqueduc au XVII^e

(coupe 1b, US 129, 15, 26 ; coupe 2, US 129, 34, 35, 38) et situées relativement près les unes des autres, pourraient témoigner de la présence d'un couvert forestier ou arbustif dans cette partie du terrain plus inclinée dont le sous-sol marneux était très ingrat.

Ainsi, le terrain d'implantation du futur Quinconce, situé sur la rive gauche du Ru de Bobée, était apparemment mi-cultivé mi-boisé.

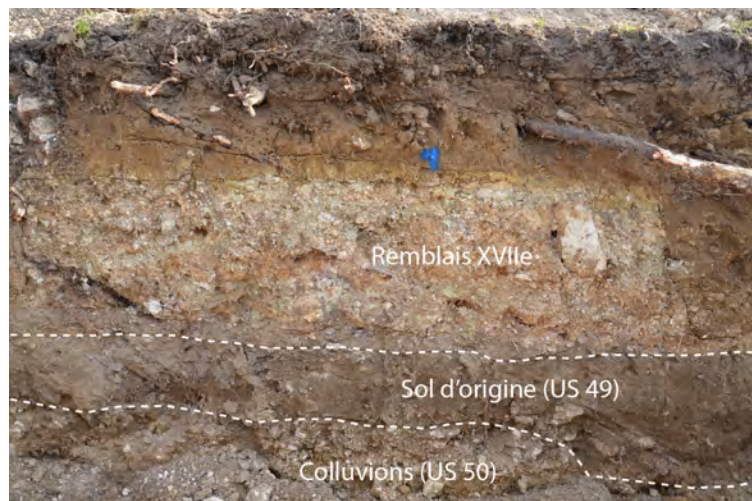


fig. 12 : Le sol d'origine dans S.I Ouest (coupe 3) - © C. Travers

III-3 LES TRAVAUX PREALABLES

Nous savons que l'un des tout premiers chantiers engagés par Le Nôtre à Vaux-le-Vicomte est le détournement du Ru de Bobée et sa canalisation dans un grand aqueduc souterrain d'axe Nord-Sud passant à l'Est du château et débouchant au Sud dans la rivière d'Ancoeuil (transformée quelques années plus tard en canal). La construction de cet aqueduc semble être achevée en 1653. En effet, c'est à cette date que commence l'aménagement des parterres, or ceux-ci sont situés au niveau de l'ancien talweg remblayé après le détournement du ruisseau.

Cet aqueduc souterrain, qui n'apparaît pas sur les plans historiques, traverse la parcelle du Quinconce et a été recoupé par les sondages S.I et S.III. Son tracé était connu, mais notre intervention a permis d'observer la façon dont il a été construit et de localiser très précisément l'un des escaliers permettant d'accéder à l'intérieur de l'ouvrage (PL.II).

Celui-ci est constitué de marches en grès monolithes faisant environ 0,90 m de large (soit 3 pieds) et 0,30 m de giron (soit 1 pied), tandis que ses murs d'échiffre sont construits en petits moellons calcaires soigneusement équarris (**fig. 13**). Une grande dalle en pierre, que nous avons dû déplacer, occultait son ouverture. Lors de son dégagement, quelques pierres de la voûte ont été arrachées. Elles ont été mises de côté afin d'être remplacées ultérieurement.



fig. 13 : Escalier permettant d'accéder à l'intérieur de l'aqueduc souterrain - © C. Travers

Les données de fouille éclairent la chronologie du chantier de construction de l'aqueduc mais aussi les travaux préparatoires à l'implantation du Quinconce.

Dans un premier temps, le terrain est défriché. Nous avons évoqué plus haut les fosses d'extraction de végétaux repérées dans la partie Est de S.I. Dans la coupe 1b (**US 129, 15, 26**) celles-ci sont recoupées par la tranchée d'implantation de l'aqueduc (**US 130**) et dans la coupe 2, le sédiment hétérogène qui a servi à les combler (**US 38**) participe du remplissage supérieur de cette même tranchée. Nous en déduisons que les deux événements - défrichement et construction de l'aqueduc - sont plus ou moins concomitants.

L'implantation de cet aqueduc voûté dans lequel on se tient debout et dont l'espace intérieur fait autour de 4,50 m de large³⁶, a nécessité le creusement d'une tranchée d'environ 12 m de large dont les limites latérales apparaissent clairement dans les sondages S.I, S.II et S.III (**coupe 1b, 2, 4, et 8, US 130**). Le fait que cet aqueduc soit implanté dans la partie où

le substrat marneux est affleurant (**PL.II**) n'est sans doute pas anodin. En effet, en encaissant l'ouvrage, la marne pouvait faire office de corroi d'étanchéité naturel. On peut d'ailleurs se demander dans quelle mesure la bifurcation opérée par le tracé de l'aqueduc dans la partie Nord-Est du terrain n'a pas été motivée par la volonté de suivre le banc de marne naturel, dont la limite (approximative) coupe la parcelle en deux suivant un axe NE-SO quasiment identique à celui de l'aqueduc (**PL.II**).

³⁶ Information de Patrick Borgeot, Chef jardinier de Vaux-le-Vicomte.

³⁷ Briques et/ou tuiles.

Après la construction de l'aqueduc et de sa voûte dont l'extrados a été recouvert d'un blocage de meulière et de sable (**coupe 1a, 1b, 4, US 125**), cette énorme tranchée a été comblée à l'aide de remblais divers, composés essentiellement des sédiments extraits lors du creusement : tout d'abord de la marne, appliquée préférentiellement sur le blocage de meulière, probablement afin de renforcer l'étanchéité de la structure par le dessus (**coupe 1a, US 22 ; coupe 1b, US 20 ; coupe 2, US 41 ; coupe 4, US 76, 78**), puis des colluvions mélangés à de la marne ou à d'autres sédiments et à des rebuts de chantier - blocs de meulière, de calcaire et de grès, sable, fragments de terres cuites architecturales³⁷ (**coupe 1b, US 19 ; coupe 4, US 71, 72, 75, 79, 80, 81, 82 ; coupe 8, US 110, 113**).

Suite au comblement de cette tranchée, des remblais ont été rapportés dans la partie Nord-Ouest de la parcelle afin de compenser la déclivité naturelle du terrain, et ainsi obtenir une parcelle relativement plane pour l'implantation du futur Quinconce (**fig. 12**). Ces remblais n'ont été observés que dans la partie Ouest du sondage S.I, surmontant le paléosol évoqué plus haut (**coupe 3, US 42, 47, 48, 51, 52, 53, 59, 60, 61, 62, 68**). Ils se composent de sédiments divers, plus ou moins mélangés entre eux : colluvions polygéniques et marne rapportées, limons sableux et sables limoneux gris, rouille, rose (alluvions récentes du Ru de Bobée), sédiments terreux, blocs de pierre (rebut de la construction de l'aqueduc).

Inversement, la partie Sud-Est du terrain a dû être rabotée. En effet, à l'extrémité orientale de la coupe 3 et dans les coupes 6, 7 et 8, on voit que la bonne terre rapportée après cette opération de nivellement (**coupe 3, US 46 ; coupe 6, US 98 ; coupe 7, US 100, 101 ; coupe 8, US 112**) surmonte directement les colluvions géologiques. Ce rabotage préalable est sans doute la cause de la disparition du paléosol dans la partie Est du sondage S.I et dans S.III.

III-4 L'AMENAGEMENT DU QUINCONCE

L'analyse des plans historiques montre que le traitement de cette parcelle et de ses lisières a évolué au cours du temps. D'un point de vue archéologique, un certain nombre de traces observées en stratigraphie vont également dans ce sens. Malheureusement, en raison d'un nivèlement opéré à la fin du XIXe siècle, les relations stratigraphiques entre les structures et les niveaux de surface observés ne sont pas toujours lisibles. Il est donc très difficile d'établir une chronologie fiable des aménagements réalisés. Certaines traces concordent toutefois avec ce que figurent les plans historiques et permettent d'avancer quelques hypothèses.

En raison de cette difficulté à établir une chronologie fiable entre les aménagements, nous avons opté pour une présentation thématique et non chronologique de nos observations et interprétations, en précisant pour chaque objet quelle a été son évolution au cours du temps, lorsque cela est possible.

III-4-1 Les lisières

Seule la lisière Est du Quinconce a pu être observée dans le cadre de cette étude. Pour les autres, il faudra s'en tenir aux informations historiques, et notamment à celles fournies par le *Plan et arpentage* de la fin du XVIIIe siècle.

La limite orientale

A l'extrémité Est du sondage S.I, une tranchée profonde d'environ 1 m et remplie de sédiments divers plus ou moins mélangés entre eux, dont les matériaux géologiques issus de son creusement, s'ouvre vers l'Est en direction de la limite de parcelle (**coupe 1b, US 126, 2, 3, 4, 5, 7, 11**). Cette tranchée n'a été recoupée que partiellement. Elle apparaît dans les deux faces du sondage - il s'agit donc d'un aménagement linéaire - et devait faire environ 2 m de large à l'ouverture. Il pourrait s'agir de la tranchée de fondation du mur de clôture signalé sur le *Plan d'intendance de la paroisse de Mainy* réalisé entre 1777 et 1789 (**PL.XI-1**). Le sondage, que nous avons dû arrêter contre la clôture en bois actuelle, ne va malheureusement pas assez loin pour en atteindre les vestiges potentiels. Le fait que le comblement de cette tranchée ne contienne pas de mortier - hormis quelques fragments de mortier de tuileau³⁸ indiquant qu'une partie de

³⁸ Mortier incorporant des fragments de terre cuite (tuile ou brique pilée), utilisé de l'époque gallo-romaine jusqu'à l'invention du ciment pour étanchéifier les structures hydrauliques.

³⁹ Alors que le mur Nord est souligné en rouge.

ces remblais provient d'un chantier proche lié à la construction ou à la destruction d'une structure hydraulique - pourrait indiquer qu'il s'agissait d'un mur en pierres sèches, ou maçonné à la terre. Le plan de 1740 ne mentionne pas de limite maçonnée à cet endroit³⁹. Si ce mur a existé, il a manifestement été implanté dans un second temps. Comme sa construction a fait disparaître les traces des aménagements antérieurs, nous n'avons aucune information concernant la façon dont cette limite était traitée à l'origine. Le trait noir figurant sur le plan de 1740 ne nous avance guère.

En revanche nous avons quelques données concernant l'évolution de cette lisière à la fin du XVIIIe siècle (avant la Révolution). La petite fosse arrondie creusée dans le comblement supérieur de cette tranchée, remplie de bonne terre (**coupe 1b, US 127, 9**) et faisant environ 0,60 m de large, pourrait être interprétée comme la fosse de plantation d'un végétal de petite taille, et ainsi confirmer l'existence de la palissade mentionnée sur le *Plan et arpentage* de la fin du XVIIIe siècle (**PL.XI-3**). En extrapolant d'après les informations figurant sur ce plan et compte tenu des recommandations de J.-F. Blondel (Cf. plus haut), cette palissade devait faire le tour du Quinconce et être taillée à hauteur d'appui. Elle se serait substituée au mur de clôture construit après 1740, décalant la limite orientale du Quinconce d'au moins 1 m vers l'ouest.

L'allée périphérique orientale

La stratigraphie de l'extrémité Est du sondage S.I nous donne également l'occasion d'observer la nature des revêtements successifs de la grande allée Nord-Sud bordant la limite orientale du Quinconce.

La couche de calcaire concassé épaisse de 0,20 m repérée à l'extrémité de la coupe 1b (**US 6**), et la couche de sable jaune qui la surmonte (**US 8**), constituent selon nous les reliquats d'une allée sablée sur recoupe calcaire comme on les concevait dans les jardins classiques et réguliers des XVIIe et XVIIIe siècles. L'aspect brunifié et la structure feuilletée de cette couche de sable montrent qu'elle a fonctionné comme niveau de surface et qu'elle a été soumise à des piétinements répétés. D'après les données stratigraphiques, cette allée serait contemporaine de la plantation de la palissade évoquée plus haut.

Elle est surmontée d'une couche de gravier de rivière calibré (**US 10**) témoignant de la réfection de cette grande allée Nord-Sud à la fin du XIXe siècle. En effet, ce gravier est

⁴⁰ TRAVERS C., *Rapport de sondages archéologiques, recherche des alignements du canal de la Poêle, château de Vaux-le-Vicomte (77)*, Archéoverde, S.R.A. Ile-de-France, septembre 2013, p. 33

⁴¹ C'est-à-dire fin XVIIIe.

identique à celui observé dans les sondages effectués au bord du canal de la Poêle⁴⁰ et qui constituait le revêtement de l'allée restaurée par Alfred Sommier. Il est possible que la palissade ait été supprimée à l'occasion de cette réfection, car cette couche de gravier recouvre la petite fosse de plantation évoquée plus haut.

Ainsi, la platebande de gazon bordant actuellement cette allée du côté Ouest est un aménagement très récent. Il suffirait de la supprimer et de repousser la clôture actuelle d'environ 1 m vers l'Ouest pour redonner à cet axe ses proportions « historiques »⁴¹, que la restauration effectuée par Alfred Sommier avait globalement su conserver.

III-4-2 Les alignements d'arbres

Aux XVIIe et XVIIIe siècles

D'après l'analyse des plans historiques, la parcelle étudiée accueille des alignements d'arbres réguliers depuis au moins 1740. Il est possible que les alignements représentés sur le plan extrait du *Livre de plans de la duché-pairie de Villars (PL.XI-1)* relèvent d'une campagne de plantation effectuée par Nicolas Fouquet lui-même entre 1653 et 1661, ou par son fils Louis-Nicolas entre 1673 et 1705, mais nous ne pouvons pas en être absolument sûrs. Leur plantation pourrait également être attribuée au Maréchal de Villars et avoir été réalisée entre 1705 et 1740.

Le seul plan d'Ancien Régime auquel il est permis de se fier d'un point de vue topographique, est le *Plan et arpentage* de la fin du XVIIIe siècle (**PL.XI-3**). Bien que tardif, ce plan de géomètre est le seul plan d'Ancien Régime à ne s'intéresser qu'au jardin. Par ailleurs, nous avons déjà pu faire le constat de sa fiabilité en ce qui concerne les aménagements de la berge du canal de la Poêle, et la présence de la palissade évoquée plus haut.

L'intervention archéologique a permis de mettre au jour une série de fosses de plantation approximativement carrées réparties de façon régulière et selon un maillage orthogonal à la surface de la parcelle (**fig. 14 et 15**). Certaines ont été observées en plan au niveau des décapages D.1, D.2, et D.3 (**PL.II, St. 1 à 21**), et d'autres en coupe dans les sondages S.I, S.II et S.III (**coupe 2, St. 22 et 23 ; coupe 3, St. 24 et 25 ; coupe 4, St. 26 et 27 ; coupe 5, St. 27 et 28**). Ces

⁴² Profondeur relevée sur les fosses St. 24 et St. 25 repérées dans la coupe 3 dont le niveau d'ouverture n'a pas été occulté. On observe toutefois que la fosse St. 28 (coupe 5) est moins profonde.

⁴³ Prélèvement sur un site proche et rapportée afin de constituer le substrat de plantation des arbres.

fosses à fond plat et aux parois subverticales, faisant environ 2 m de côté (soit 1 toise) et 0,90 m de profondeur (soit 3 pieds)⁴², ont les mêmes caractéristiques morphométriques que celles observées dans les sondages effectués le long du canal de la Poêle en 2013, et qui correspondaient aux alignements d'arbres plantés au XVII^e (**fig. 16**). Leur comblement est assez homogène et se compose de bonne terre⁴³ - sédiment limono-sableux de couleur brune à brun-rouille - probablement tamisée (sédiment très fin) mélangée avec une petite proportion des sédiments extraits lors de leur creusement : nodules d'argile gris-vert provenant du substrat marneux sous-jacent dans les fosses de la partie orientale de la parcelle (**coupe 2, US 30, 37 ; coupe 4, US 69, 77 ; coupe 5, US 84, 85, 87, 88**), nodules de sable gris-rouille et éléments grossiers issus des colluvions sous-jacentes dans les fosses de la partie occidentale (**coupe 3, US 54, 55, 63, 64**). Bien que l'analyse stratigraphique ne permette pas de les dater de façon fiable - leur niveau d'ouverture ayant été occulté par les remaniements postérieurs - il y a tout lieu de penser qu'il s'agit des fosses de plantations originelles. En effet, si un maillage de fosses plus anciennes, décalé par rapport à celui que nous avons mis au jour, avait existé, nous l'aurions fatalement repéré.



fig. 14 : Fosses de plantation carrées observées en plan au niveau du décapage D.1 - © C. Travers



fig. 15 : Fosse de plantation carrée St. 22 observée dans la coupe 2 -
© C. Travers



fig. 16 : Fosse de plantation observée en 2013 le long du canal de la
Poêle et datée du XVII^e siècle - © C. Travers

Globalement, l'entraxe de ces fosses fait autour de 4,25 m, ce qui, dans l'ancien système de mesure français, équivaut à 2 toises et 1 pied (4,22 m). Les fosses situées de part et d'autre de l'axe médian Nord-Sud ont un espacement double, environ 8,50 m soit 4 toises et 2 pieds (**coupe 4, St. 26 et 27 ; PL.II, St. 18 et 19**), ce qui confirmerait l'existence de l'allée axiale Nord-Sud présente sur la plupart des plans historiques.

⁴⁴ Il est intéressant de remarquer que le plan de 1740, faute de pouvoir représenter tous les arbres du Quinconce, en représente un sur deux, ce qui fait 3 alignements de chaque côté, soit 6 au total.

⁴⁵ Il s'agit d'une estimation car leur niveau d'ouverture a été occulté par les interventions postérieures.

⁴⁶ Dimensions estimées d'après celles de la fosse St. 32 (coupe 4).

D'après les données de terrain, ces fosses carrées sont groupées par 6 de part et d'autre de cette allée. Ainsi, bien que le *Plan et arpentage* de la fin du XVIII^e siècle n'en représente que 10, il semble qu'à l'origine la parcelle était plantée de 12 alignements Nord-Sud. Il est possible que les deux alignements extrêmes aient été supprimés à l'époque de la plantation des palissades, c'est-à-dire au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle. En effet, on remarque que le dernier alignement Ouest est axé sur l'extrémité orientale de l'aile des communs, c'est-à-dire là où le *Plan et arpentage* place la limite Ouest du Quinconce matérialisée par une palissade (**PL.XI-3**).

Il y aurait donc un premier état (fin XVII^e ou début XVIII^e) avec 12 alignements Nord-Sud⁴⁴, et un second état avec 10 alignements Nord-Sud entourés d'une palissade. Celle-ci était probablement taillée à hauteur d'appui, afin de ne pas entraver la vue sur l'extérieur.

Entre 1789 et 1826

Quatre autres structures de plantation, de morphométrie très différente mais s'inscrivant dans le même maillage que les grandes fosses carrées, ont été mises au jour. Deux d'entre elles ont été observées en plan au fond du sondage S.II (**PL.II, St. 29**) et au niveau du décapage D.2 (**PL.II, St. 30**), et trois d'entre elles ont été observées en coupe dans la partie Sud du sondage S.II (**coupe 6, St. 29 et 31**) et dans S.III (**coupe 4, St. 32**). Il s'agit de fosses globalement circulaires faisant environ 1,20 m de diamètre à l'ouverture, et 0,50 m de hauteur maximale⁴⁵ (**fig. 17**). Celle recoupée par le sondage S.III (**coupe 4, St. 32, US 140**), possède un fond plat et des parois subverticales jusqu'à environ la moitié de sa hauteur, puis sa paroi Ouest s'évase largement. Cet évasement latéral a peut-être permis de faciliter la mise en place du végétal en motte dans la partie inférieure du trou de plantation, lequel faisait environ 0,40 m de diamètre⁴⁶. Le comblement de ces fosses de plantation est constitué de bonne terre plus ou moins humifère, pouvant contenir quelques nodules de substrat marneux (**coupe 4, US 73, 74 ; coupe 6, US 91, 97**).



fig. 17 : Fosse de plantation circulaire mise au jour au fond du sondage S.II, St. 29 - © C. Travers

L'analyse stratigraphique ne permet pas de savoir si ces fosses sont antérieures ou postérieures aux grandes fosses carrées. Nous supposons néanmoins qu'elles correspondent à des plantations tardives. En effet, bien que leur répartition respecte le maillage de plantation originel - leur entraxe est similaire à celui des fosses carrées, elles se trouvent sur l'emprise de l'allée axiale et de la salle centrale, ce qui veut dire que ces aménagements ne sont plus d'actualité au moment où ces plantations ont lieu. Cela fait écho au plan cadastral de 1826, sur lequel les alignements d'arbres occupent tout l'espace du Quinconce (**PL.XI-4**). Ainsi il y aurait eu une campagne de plantation à l'extrême fin du XVIIIe ou au début du XIXe siècle ayant conduit à la suppression de la salle centrale et de l'allée axiale. Sans doute motivées par la volonté d'optimiser la surface utile du Quinconce, ces plantations renvoient à la période postrévolutionnaire, au cours de laquelle les anciennes parcelles d'agrément étaient couramment converties en parcelles de rapport.

Néanmoins, le plan cadastral de 1826 représente 8 alignements Nord-Sud régulièrement espacés, comptant chacun 21 sujets, ce qui ne correspond pas aux données de terrain. Mais il s'agit peut-être d'une représentation schématique. On suppose par ailleurs que les palissades qui entouraient la parcelle ont été supprimées à cette époque, et que le premier alignement Est, dont on voit qu'il est axé sur la limite orientale de la parcelle des communs, comme l'était la palissade sur le *Plan et arpentage* de la fin du XVIIIe, a été replanté (**PL.XI-3 et 4**).

A la fin du XIXe siècle

Nous savons que le Quinconce est restauré par Alfred Sommier entre 1875 et 1887. Or, quelle ne fut pas notre surprise de constater que les souches des marronniers plantés à cette occasion et abattus en 2013 se trouvaient à l'emplacement des grandes fosses carrées interprétées comme les structures de plantation originelles (**PL.II**). Deux explications, ne s'excluant pas l'une l'autre, sont envisageables. Lorsque Sommier décide de restaurer le Quinconce, il a probablement sous les yeux des arbres dépérissant, dont le maillage, constamment renouvelé au fil des années, n'a pas vraiment varié depuis l'origine. Il lui suffit de replanter à l'endroit où se trouvent les arbres qu'il fait abattre, sauf l'alignement central dont il comprend, en observant les plans, qu'il n'existait pas dans le projet initial et que le Quinconce comportait une allée axiale et une salle centrale. Peut-être aussi qu'au moment où il décape la surface de la parcelle pour défricher et renouveler le substrat de plantation il découvre le maillage des anciennes fosses - très lisibles dans le substrat marneux - et qu'il comprend l'intérêt économique (vu la nature ingrate du sous-sol) de replanter dans des structures déjà remplies de bonne terre. Cette méthode lui permet en outre d'être dans la droite ligne de son parti de restauration et ainsi de restituer le Quinconce à l'identique.

Nous notons que les souches de marronniers ne se trouvent pas toujours exactement au centre des fosses carrées et que ces dernières sont presque toutes retaillées superficiellement puis comblées à l'aide de sédiments mélangés parfois très différents du comblement initial (**coupe 1b, US 128, 13 ; coupe 2, US 133, 31, 33, 134, 36 ; coupe 3, US 143, 56, 144, 65, 66, 67**). Ces creusements tardifs pourraient correspondre au travail d'extraction des vieilles souches d'arbres et/ou à la plantation des plants de marronniers.

On constate que le plan de Pfnor ne représente pas exactement le nombre d'arbres plantés lors de cette restauration, pas plus que celui dressé par Poussier en 1934 (**PL.XI-5 et 6**). En revanche ces deux plans confirment que la limite sud du Quinconce, qui avait été décalée vers le Nord à la fin du XVIII^e (**PL.XI-3 et 4**), a été repoussée vers le sud afin d'être alignée, comme à l'origine, sur le mur de contrescarpe des douves.

III-4-3 La salle centrale

Les éléments archéologiques permettant d'analyser la façon dont cette salle centrale a évolué au cours du temps sont assez maigres. On observe toutefois la présence d'une couche de terre rapportée très homogène localisée vers le centre de la parcelle. Celle-ci surmonte :

- les remblais de comblement de la tranchée d'implantation de l'aqueduc, dans la partie Est de S.I (**coupe 1a, US 24 ; coupe 1b, US 16 ; coupe 2, US 16**) et dans la partie Nord de S.II (**coupe 7, US 100 ; coupe 8, US 108**),
- les remblais ayant servi à redresser l'assiette du terrain d'origine dans la partie Ouest de S.I (**coupe 3, US 46**)
- et les colluvions géologiques dans la partie Sud de S.II (**coupe 6, US 98**).

Cette couche de bonne terre, apparemment tamisée (sédiment très fin), mêlée à une petite proportion de sable (pour assurer un bon drainage interne), n'apparaît que dans la zone centrale dépourvue de fosses de plantation carrées (**fig. 18**).



fig. 18 : Terre rapportée pour le gazon central XVIIe-XVIIIe - © C. Travers

Il s'agit selon nous du substrat de plantation du gazon de la salle de verdure apparaissant sur les plans historiques. La couche de sable gris discontinue repérée à la base de cette couche de terre (**coupe 1a, US 23 ; coupe 8, US 114**) pourrait être liée au chantier de construction de l'aqueduc et avoir servi opportunément de sous-couche drainante. C'est le même sable que l'on retrouve mélangé avec la bonne terre évoquée ci-dessus.

Dans la coupe 3, on peut voir que l'**US 46** s'arrête au bord de la fosse de plantation carrée **St. 24**, et dans la coupe 8, l'**US 108** se prolonge jusqu'au niveau de la fosse **St. 11** apparaissant dans le décapage D.1 (**PL.II**). Ainsi il est probable que les arbres implantés dans les fosses **St. 9, 10, 11, 12, 23 et 24** matérialisaient les bords de cet espace engazonné, qui faisait, d'arbre à arbre, un peu plus de 27 m dans le sens Est-Ouest et un peu moins de 23 m dans le sens Nord-Sud.

Ces données archéologiques renvoient au plan de 1740 sur lequel les premières rangées d'arbres sont implantées au bord de la pièce de gazon (**PL.XI-1**). Nous remarquons que ce plan figure 2 alignements à l'Est et à l'Ouest de cette dernière, alors qu'il y en a 4 sur le terrain, et 7 au Nord et au Sud, alors qu'il y en a 14 sur le terrain. Ainsi tout porte à croire que le dessinateur, contraint par l'échelle, mais soucieux de donner une image fidèle de la réalité, a divisé par deux le nombre d'arbres observés sur le terrain.

Le *Plan et arpentage* de la fin du XVIIIe siècle (**PL.XI-3**) représente toujours 14 alignements d'arbres au Sud de cette pièce de gazon, mais seulement 11 au Nord, comme si cette

dernière avait été agrandie vers le Nord. Les données archéologiques pourraient appuyer cette hypothèse. En effet, dans la coupe 8 (partie Nord de S.II) on constate que l'**US 108**, interprétée comme le substrat de plantation du gazon originel, est prolongée vers le Nord par une couche de terre légèrement différente (**US 112**) qui s'étend jusqu'à l'extrémité Nord de la coupe. Celle-ci pourrait témoigner de l'extension du tapis de gazon au cours de la seconde moitié du XVIIIe. De même, la couche de terre qui surmonte le substrat du tapis de gazon originel (**US 100**) dans la coupe réciproque (**coupe 7, US 101**) pourrait correspondre à une recharge de sédiment ou à un labour superficiel liés au renouvellement de ce tapis de gazon. Selon ce scénario, les arbres qui occupaient les fosses **St. 4, St. 5, St. 7, St. 8, St. 10, et St. 11**, mises au jour dans le décapage D.1 (**PL.II**), ont dû être supprimés afin de permettre l'agrandissement de la salle centrale.

⁴⁷ Mais qui, compte tenu de la forme allongée de la parcelle, devait paraître carrée sur le terrain.

⁴⁸ Le faciès moucheté gris-vert-rouille de ce sédiment indique qu'il a subi des engorgements saisonniers, probablement occasionnés par la présence de la dalle de béton qui faisait obstacle à l'évaporation de l'humidité.

Ainsi, pour résumer ces différentes hypothèses, au XVIIIe siècle cette salle de verdure aurait eu deux états : un premier état, créé entre 1653 et 1740, avec une pièce de gazon rectangulaire⁴⁷ allongée dans le sens Est-Ouest et implantée au centre de la parcelle, et un second état, créé au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, avec une salle de verdure rectangulaire allongée dans le sens Nord-Sud et légèrement décentrée vers le Nord. Dans son premier état celle-ci devait faire autour de 27,28 m (soit 14 toises) sur 22,73 m (soit 11 toises et 4 pieds) d'arbre à arbre, et dans son second état, 36,38 m (soit 18 toises et 4 pieds) sur 22,73 m (soit 11 toises et 4 pieds).

Nous avons vu qu'entre 1789 et 1826, la transformation de l'ancien Quinconce en futaie de rapport a entraîné la disparition de cette salle de verdure (**PL.XI-4**). Elle a manifestement été restituée lors de la restauration effectuée par Alfred Sommier à la fin du XIXe siècle. Les plans de Pfnor, réalisé en 1887 (**PL.XI-5**), et de Poussier, réalisé en 1934 (**PL.XI-6**), montrent un espace carré mais les souches de marronniers repérées sur le terrain montrent que cette salle centrale a été restituée comme à l'origine, c'est-à-dire un rectangle allongé dans le sens Est-Ouest.

D'après les données de fouille, la surface de cet espace non planté a été décapée (**coupe 1a, 1b, 2, 3, 6, 7, 8, 9, US 145**) puis nivelée à l'aide d'une couche de terre régalee à l'altitude de 64,10 m⁴⁸ (**coupe 1a, US 25 ; coupe 1b, US 17 ; coupe 2, US 40 ; coupe 3, US 45 ; coupe 6, US 93, 95 ; coupe 7, US 103 ; coupe 8, US 115 ; coupe 9, US 119**). Sur cette couche de nivellement a été coulée une dalle de béton d'environ 5-6 cm d'épaisseur, composée de ciment et de graviers de rivière millimétriques à centimétriques (**coupe 1a,**

US 27 ; coupe 1b, US 18 ; coupe 2, US 39 ; coupe 3, US 44 ; coupe 6, US 94 ; coupe 7, US 104 ; coupe 8, US 116 ; coupe 9, US 124). Cet aménagement rectangulaire recoupé par les sondages S.I et S.II, est allongé dans le sens Est-Ouest et fait 15 m de large sur 25 m de long. Il pourrait s'agir d'un court de tennis. Nous ignorons si celui-ci a été implanté par Alfred Sommier ou plus tard dans le XXe siècle. Le fait qu'il ne soit pas représenté sur les plans de Pfnor et de Poussier, laisse penser qu'il a été installé après 1934, mais nous ne pouvons pas l'affirmer au vu des seules données archéologiques.

La couche de sable jaune très fin (sable de Fontainebleau) d'une dizaine de centimètres d'épaisseur qui surmonte cette dalle de béton (**coupe 1a, US 28 ; coupe 1b, US 21 ; coupe 2, US 39 ; coupe 3, US 43 ; coupe 6, US 96 ; coupe 7, US 105 ; coupe 8, US 117 ; coupe 9, US 122, 123**) résulte sans doute d'un épandage postérieur. Elle pourrait signaler l'abandon du court de tennis et son évolution vers une autre fonction (terrain de pétanque ?) au cours du XXe siècle. La structure compactée et localement feuilletée de ce sable, ainsi que la brunification de sa surface, sont les témoins de sa fréquentation par piétinement.

Plus récemment, cette surface sablée a cessé d'être entretenue, et s'est retrouvée en partie scellée sous la couche d'humus superficielle constituant le niveau de sol actuel du Quinconce (**US 12, 29, 32, 102, 106, 109, 118**).

III-4-4 Le sol du Quinconce

Il n'existe plus aucune trace des surfaces de circulation du Quinconce antérieures au XXe. Celles-ci ont visiblement été rabotées lors des travaux effectués par Alfred Sommier à la fin du XIXe, tout du moins dans la zone où nous avons mené les investigations.

Dans la coupe 8 (partie Nord de S.II), reposant sur le substrat de la pièce de gazon centrale du XVIIIe siècle, et s'étendant sur au moins 3,50 m en bordure de la dalle béton du terrain de tennis, un niveau d'humus mêlé à des cailloux de meulière pourrait être interprété comme une surface de circulation XIXe, voire XXe (**coupe 8, US 111**). Cependant, le fait qu'on ne la retrouve pas dans la coupe réciproque (**coupe 7**) indique plutôt qu'il s'agit d'un épandage localisé.

III-4-5 Le mobilier

⁴⁹ Les maçonneries liées au plâtre, même en extérieur, sont très courantes au XVIIIe. Au XXe siècle, on a tendance à penser que cet ouvrage aurait été fait en ciment.

Les données historiques n'apportent aucune information quant au mobilier (bancs, statues, pots...) présent dans le Quinconce aux différentes étapes de son histoire. Un quinconce étant un espace voué à la promenade, on imagine aisément qu'il pouvait accueillir des bancs. A ce propos, dans la partie Ouest de S.I, est apparue un petit plot maçonné constitué de pierres calcaires liées au plâtre jetées en vrac dans une fosse de 0,40 m de large sur 0,30 de profondeur (**coupe 3, St. 33, US 146, 57**). Cet aménagement recoupe le bord Ouest de la fosse de plantation originelle St. 24 (**fig. 19**). D'un point de vue chrono-stratigraphique, tout au plus peut-on dire qu'il est postérieur au comblement de cette fosse. Ainsi il pourrait tout aussi bien s'agir d'un plot de fixation de banc installé au XVIIIe siècle sous l'un des arbres bordant la salle centrale pour jouir de la lumière et de l'espace offert par cette dernière, que d'un scellement de poteau d'une clôture implantée autour du terrain de tennis à la fin du XIXe ou au XXe siècle⁴⁹.

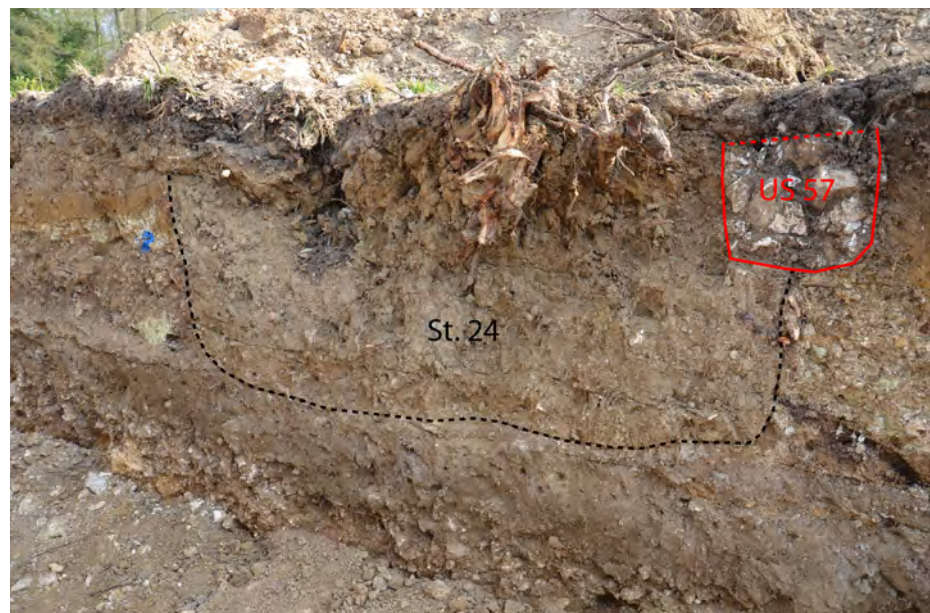


fig. 19 : Plot de fixation en pierre et plâtre recoupant la fosse de plantation St. 24 dans la coupe 3 - © C. Travers

IV- SYNTHÈSE DE L'ÉVOLUTION DU QUINCONCE DU XVII^e SIÈCLE À NOS JOURS

Les données de terrain croisées avec les informations historiques ont permis d'élaborer un certain nombre d'hypothèses quant aux différents états du Quinconce du XVII^e siècle à nos jours. Cependant, compte tenu du caractère aléatoire des données archéologiques mises au jour, et sachant que nos observations ne concernent qu'une petite surface de la parcelle, ces hypothèses sont à considérer avec beaucoup de précaution.

Etat 1 créé entre 1653 et 1740

Le terrain choisi pour l'implantation du Quinconce se trouve en rive gauche du Ru de Bobée. Il affecte une pente Est-Ouest relativement prononcée et est partiellement boisé. Sa transformation en parcelle d'agrément nécessite un certain nombre de travaux préparatoires : destruction de la végétation existante, construction de l'aqueduc souterrain canalisant les eaux du Ru de Bobée, rabotage de la partie Sud-Est du terrain et apport de remblais dans sa partie Nord-Ouest pour adoucir la déclivité naturelle et créer une certaine horizontalité.

Le plan de référence de ce premier état est celui extrait du *Livre de plans de la duché-pairie de Villars*, Tome I, par P. Desquinemare, géographe du Roi, réalisé en 1740 et conservé au château de Vaux-le-Vicomte (**PL.VII**). Les informations fournies par ce plan permettent de restituer une parcelle dont les limites Nord et Sud sont alignées sur les murs de contrescarpe des douves du château.

Le Quinconce comporte alors 12 alignements Nord-Sud et 32 alignements Est-Ouest. En tenant compte de l'espace central sans arbre, cela fait un total de 368 arbres. L'alignement Nord-Sud le plus à l'Est est axé sur le mur de clôture oriental des communs Est et l'alignement Nord-Sud le plus à l'Ouest sur le pignon oriental de l'aile Sud des communs Est. Les arbres sont espacés de 4,25 m (soit 2 toises et 1 pied), sauf dans l'axe médian Nord-Sud, où ils sont espacés de 8,50 m (soit 4 toises et 2 pieds) ce qui correspond à la largeur de l'allée axiale s'étendant d'un bout à l'autre du Quinconce.

Cette allée est interrompue vers le centre de la parcelle par un tapis de gazon rectangulaire allongé dans le sens Est-Ouest, mais qui, compte tenu de la forme allongée de la parcelle, devait paraître carré lorsqu'on le regardait depuis les extrémités de l'allée axiale. Il fait autour de 27,28 m (soit 14 toises) sur 22,73 m (soit 11 toises et 4 pieds).

A l'ombre des arbres implantés sur les bords de ce tapis de gazon se trouvent peut-être des bancs tournés vers le jour central.

Le sol du Quinconce est sablé, de même que l'allée périphérique orientale.

La parcelle est bordée par un mur côté Nord. Une palissade de verdure taillée à hauteur d'appui matérialise peut-être la séparation avec le parterre de pelouse situé à l'Ouest.

Etat 2 remanié dans la seconde moitié du XVIIIe

Le plan de référence de ce deuxième état est le *Plan et arpentage du parc et du château de Praslin* (...), non daté, conservé au château de Vaux-le-Vicomte (**PL.VIII**).

Les alignements Nord-Sud des extrémités Est et Ouest du Quinconce sont probablement supprimés. A leur place est implantée une palissade de verdure taillée à hauteur d'appui faisant tout le tour du Quinconce.

Ce dernier ne comporte plus que 10 alignements Nord-Sud, et toujours 32 alignements Est-Ouest. En tenant compte de l'espace central sans arbre, on arrive à un total de 292 arbres.

Le tapis de gazon occupant anciennement le centre du Quinconce a été agrandi vers le Nord, entraînant l'abattage d'un certain nombre d'arbres. Il s'agit désormais d'une salle rectangulaire allongée dans le sens Nord-Sud. Ses dimensions font 36,38 m (soit 18 toises et 4 pieds) sur 22,73 m (soit 11 toises et 4 pieds).

Le sol du Quinconce est sablé, de même que l'allée périphérique orientale.

La limite Sud du Quinconce, plantée d'une palissade, a été décalée vers le Nord et n'est plus alignée avec le mur de contrescarpe des douves du château. Le mur constituant la

limite Nord du Quinconce a visiblement été remplacé par une palissade.

Une allée sablée a été créée autour du parterre de pelouse situé à l'Ouest.

Etat 3 créé entre 1789 et 1826

Le plan de référence de ce troisième état est le *Plan cadastral napoléonien de la commune de Maincy section B dite du Château de Praslin*, conservé à la Mairie de Maincy et daté de 1826 **(PL.IX)**.

En cette période postrévolutionnaire où l'on s'intéresse davantage à la rentabilité d'une parcelle qu'à l'agrément qu'elle peut procurer, le Quinconce est transformé en futaie de rapport. L'espace est optimisé et des arbres sont plantés aux endroits où cela est possible, c'est-à-dire au niveau de l'allée et de l'ancien tapis de gazon. Ces plantations respectent l'espacement des arbres présents sur la parcelle, ainsi le maillage de plantation originel est pérennisé.

L'alignement Nord-Sud situé dans l'axe du mur de clôture oriental des communs Est, qui avait été remplacé par une palissade au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, est sans doute replanté.

Le parterre de pelouse situé à l'Ouest du Quinconce a été converti en terre cultivable. La limite entre les deux parcelles se trouve dans l'axe du pignon oriental de l'aile Sud des communs Est. Nous ignorons si la palissade plantée au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle à cet endroit est toujours en place.

Etat 4 créé entre 1875 et 1887

Le plan de référence de ce quatrième et dernier état est extrait de PFNOR R., *Vaux-le-Vicomte, Lemerrier et Cie*, 1888. Il est intitulé « Plan général en 1887 » et a été réalisé à la suite des travaux de restauration engagés par Alfred Sommier à partir de 1875 **(PL.X)**.

Ayant repéré la présence des anciennes fosses de plantation carrées, Alfred Sommier décide de restituer le Quinconce dans ses dispositions originelles et replante des marronniers.

Ce nouveau Quinconce comporte 12 alignements Nord-Sud, 32 alignements Est-Ouest, une allée axiale d'environ 8,50 m de large, et une salle centrale rectangulaire allongée dans le sens Est-Ouest, dont les dimensions, d'arbre à arbre, sont identiques à celles de l'Etat 1.

Le sol de ce Quinconce est constitué par la couche d'humus superficielle issue de la décomposition des feuilles et des branchages tombant des marronniers.

L'allée périphérique orientale est revêtue de petits graviers de rivière.

A l'Ouest, l'ancienne terre cultivable est semée de pelouse. Ce n'est que dans un second temps, lors de la restauration engagée par Edme Sommier à partir de 1911, qu'un parterre avec des allées est créé à cet endroit. Il apparaît sur le plan de 1934 et est attribuable à Achille Duchêne.

Dans un second temps, probablement après 1934, un court de tennis est aménagé au centre de la salle centrale. Plus récemment, cette surface bétonnée de 25 m x 15 m, allongée dans le sens Est-Ouest, est recouverte de sable et change d'affectation (terrain de pétanque ?).

BIBLIOGRAPHIE

BENETIERE M.-H., *Jardin, Vocabulaire typologique et technique*, sous la dir. M. Chatenet, M. Mosser, Editions du Patrimoine, Paris, 2000

BLONDEL J.-F., *Architecture françoise, ou Recueil des plans, élévations, coupes et profils des églises, maisons royales, palais, hôtels & édifices les plus considérables de Paris...*, T.1, chez Charles-Antoine Jombert (à Paris), 1752-1756

BRIX M., *André Le Nôtre, magicien de l'espace, tout commence à Vaux le Vicomte*, Editions Artlys, Europe, 2004

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-J., *La théorie et la pratique du jardinage*, édition de 1747, « Thesaurus », Actes Sud / ENSP, 2003

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, à Paris, chez De Bure l'aîné, Libraire, 1755

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, Nouvelle édition corrigée et augmentée, à Paris, chez De Bure Père, Libraire, 1762

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, 3e édition corrigée et augmentée, à Paris, chez De Bure Père, Libraire, 1768

DEZALLIER D'ARGENVILLE A.-N., *Voyage pittoresque des environs de Paris, ou description des maisons royales, châteaux & autres lieux de plaisance, situés à quinze lieues aux environs de cette ville*, 4e édition corrigée et augmentée, à Paris, chez Debure l'aîné, Libraire, 1779

GOURIC N., *Le parc de Méréville, Synthèse historique pour le projet de restauration*, Conseil Général de l'Essonne, novembre 2003, vol. 1, p. 22-23

GOUEMETZ H. (Abbé), *Voyage de Champeaux à Meaux fait en 1785*, A. Le Blondel Imprimeur-Editeur, Meaux 1892

LABOURGUIGNE L., TURLAND M., *Carte géologique à 1/50 000e, Melun XXIV-16, Forêt de Fontainebleau*, n° 258, 3e édition, BRGM, Service géologique national, 1974

LACHIVER M., *Dictionnaire du monde rural, Les mots du passé*, Fayard, 1997

PEROUSE DE MONTCLOS J.-M., *Le château de Vaux-le-Vicomte*, Editions Scala, Paris, mars 2008

ROSTAING A., SICHET F., *André Le Nôtre à Vaux-le-Vicomte : Un nouvel art des jardins*, Somogy Editions d'Art, mai 2013

SERRES O. (de), *Le théâtre d'agriculture et ménagement des champs*, Editeur : I. Metayer, Paris, 1600

THIERY DE SAINTE COLOMBE L.-V., *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs dans les maisons royales, châteaux, lieux de plaisance, établissements publics, villages & séjours les plus renommés, aux environs de Paris, avec une indication des beautés de la nature & de l'art [...]*, Chez Hardouin & Gattey, Paris, 1788

ANNEXE N° 1 : Tableau de description des unités stratigraphiques

Glossaire

(D'après : BAIZE D. et JABIOL B., *Guide pour la description des sols*, INRA Editions, Paris, 1995 et DUCHAUFFOUR P., *Introduction à la science du sol, Sol, végétation, environnement*, 6^e édition, Sciences sup, Dunod, Paris, 2001)

* Couverture pédologique (ou sols) : couche superficielle, meuble, de la croûte terrestre, résultant de l'évolution et de la transformation au cours du temps d'un matériau minéral (roche-mère) sous l'action combinée de facteurs climatiques (températures, précipitations) et de l'activité biologique (animaux, micro-organismes). Cette évolution est qualifiée de pédogénétique.

* Éléments grossiers : constituants minéraux individualisés (fragments élémentaires de roches) de dimension supérieure à 2 mm.

Selon leur taille, on distingue :

- 0,2 à 2 cm graviers
- 2 à 5 cm cailloux
- 5 à 20 cm pierres
- plus de 20 cm blocs

Des fragments frais non altérés de roches dures sont en général à contours irréguliers ou anguleux. Les éléments grossiers ayant subi une usure mécanique par transport à longue distance dans un cours d'eau ou des remaniements terrestres successifs montrent des formes émoussées ou arrondies (galets des alluvions). En règle générale, tous les phénomènes de fragmentation (gel quaternaire ou actuel, chocs des outils agricoles) tendent à produire des fragments irréguliers ou anguleux à limites nettes. Au contraire, les processus d'altération *in situ* ont tendance à estomper les contours et à former des pellicules ou cortex d'altération. Les éléments grossiers peuvent servir de lieu de dépôt pour des substances redistribuées (fer, manganèse) qui viennent ainsi former un cortex d'imprégnation d'origine pédologique à leur surface.

* Engorgement : occupation de la totalité de la porosité d'un horizon par l'eau.

* Horizons : volumes superposés du solum, macroscopiquement homogènes, et entre lesquels on peut définir des limites plus ou moins nettes et plus ou moins sinueuses.

* Hydromorphie : manifestation morphologique de l'engorgement des sols sous la forme de taches, de concentrations, de coloration ou de décolorations, résultant de la dynamique des deux éléments colorés en milieu alternativement réducteur puis oxydé : le fer (Fe) et le manganèse (Mn).

* Malacofaune : Faune composée de mollusques (petits escargots terrestres et aquatiques).

* Nodules carbonatés : petits volumes indépendants de couleur blanche, plus ou moins indurés, constitués de calcite secondaire (c'est-à-dire de reprécipitation).

Leur formation est liée à un fonctionnement pédogénétique. La décarbonatation progressive des horizons de surface d'un solum et la circulation d'eaux saturées en ions calcium entraînent souvent une accumulation de calcite secondaire en profondeur. Cette accumulation prend différents aspects en fonction de son intensité et de la structure et de la porosité du matériau d'accueil (amas localisés, nodules, pseudo-mycélium, encroûtements...). La calcite fraîchement reprécipitée est en général d'une couleur blanche comme la neige et forme de très fines aiguilles (visibles avec une forte loupe). Ces phénomènes, fréquents en climats tempérés, peuvent être encore plus massifs sous des climats où une saison sèche marquée provoque une sur-concentration des solutions du sol et où l'on observe ainsi de véritables « dalles » et « croûtes » calcaires en profondeur (climats méditerranéens).

* Pédogenèse : ensemble des processus concourant à la formation des couvertures pédologiques (ou sols) à partir des roches, et à leur évolution au cours du temps.

* Porosité : ensemble des vides du sol occupés par l'eau, ou par l'air après ressuyage.

Notre analyse ne porte que sur la porosité observable à l'œil nu, c'est-à-dire sur les vides supérieurs à 0,2 mm environ. Nous distinguons trois niveaux de porosité en fonction de la taille des vides qui la constituent :

- Microporosité (0,2 à 0,8 mm) : porosité vésiculaire, formée de petites cavités sphériques enfermant des bulles d'air. Cette porosité de type fermée n'offre pas de passage aux circulations d'eau.
- Porosité (0,8 à 2 mm) : porosité tubulaire résultant d'une activité biologique végétale et/ou animale et constituée des chenaux de lombrics, des trous de racelles, ou des galeries d'insectes.
- Macroporosité (> 2 mm) : cavités, galeries, chenaux résultant de l'activité de la faune (taupes, rongeurs, vers de terre, fourmis) ou de l'action de la flore (chenaux de racines mortes).

* Solum : volume réel de terre effectivement observé dans un sondage, appréhendé à la truelle ou au couteau, décrit, et éventuellement échantillonné. Ce volume a une largeur et une profondeur égales à celle du sondage et une épaisseur de 5 à 20 cm (selon la taille de l'outil utilisé pour l'observation et les éventuels prélèvements).

* Structure : manière dont les particules élémentaires du sol (sables, limons, argiles, matières organiques) s'agencent naturellement et durablement, en formant ou non des volumes élémentaires macroscopiques appelés agrégats (ou « peds »). La structure conditionne la circulation de l'air, de l'eau et l'enracinement des végétaux et dépend de la dynamique de l'activité biologique au sens large. On distingue deux grands types de structure :

1- Les structures apédiques marquées par l'absence d'agrégats

- *structure lithologique* (ou lithique), absence d'agrégats, structure non pédologique héritée de la roche-mère.
- *structure particulaire* (ou friable), absence d'agrégats par suite d'un manque de cohésion des particules entre elles (en général sables ou graviers, et quelquefois sables limoneux)
- *structure feuilletée* (ou fibreuse), lorsque l'horizon est constitué uniquement de débris végétaux
- *structure massive* (ou compactée), absence d'agrégats par absence de fissures et cohésion des particules entre elles

2- Les structures pédiques marquées par la présence d'agrégats

- *structure grumelleuse*, agrégats de forme arrondie, petits et plus ou moins agglomérés entre eux (type de structure des bonnes terres de culture et des prairies contenant beaucoup de matières organiques).
- *structure polyédrique*, agrégats en forme de polyèdres à arêtes plus ou moins anguleuses (str. plus ou moins développée) et à faces planes. Selon la taille des agrégats, on parle de structure micropolyédrique (< 2 mm) ou polyédrique (> 2 mm). Cette structure résulte de phénomènes de retrait et de gonflement attestant de l'alternance de cycles de dessiccation/humectation et de la

présence d'une quantité suffisante d'argile dans l'horizon. En l'absence de graviers et cailloux, les faces de ces agrégats ont tendance à s'organiser selon des plans verticaux et horizontaux.

- *structure lamellaire* : agrégats à orientation horizontale et arêtes anguleuses (résulte généralement d'un tassement du sol).

Tous les mécanismes et processus de la pédogenèse (actions physiques, chimiques et biologiques) concourent à transformer des matériaux à structure lithologique (roche et dépôts) en matériaux à structure pédologique. Les structures grumeleuses apparaissent en général à la surface ou à proximité de la surface du sol. Les agrégats n'ont pas à supporter le poids d'horizons sus-jacents. Même en période humide, les vides sont suffisamment grands et nombreux pour permettre un écoulement rapide de l'eau gravitaire. Elles sont caractéristiques des horizons supérieurs sous végétation naturelle, friche ou prairies. Elles disparaissent en général rapidement sous l'effet de la mise en culture au profit de structures micropolyédriques à polyédriques peu développées. Les structures polyédriques sont généralement observées dans les horizons profonds ou de moyenne profondeur. En période humide, les agrégats sont juxtaposés et étroitement serrés les uns contre les autres, sans offrir aucune fissure pour l'écoulement de l'eau. En période sèche, les agrégats se séparent, l'eau et l'air peuvent circuler dans les fissures, et les racines et radicules s'y introduire.

* Texture : propriété du sol définie par les proportions relatives des particules solides constitutives du sol (sable, limon, argile).

* Transition : il est important d'observer la netteté et la forme de la limite entre deux horizons superposés. Celles-ci donnent des informations sur l'historique de leur dépôt ou de leur formation.

- transition très nette	contact direct (pas de transition)
- transition nette	se faisant sur moins de 2 cm
- transition distincte	se faisant sur 2 à 5 cm
- transition graduelle	se faisant sur 5 à 12 cm
- transition diffuse	se faisant sur plus de 12 cm

Si la transition excède 12 cm, il est préférable de décrire un horizon indépendant que l'on peut décrire en tant que tel ou bien éventuellement le nommer « horizon de transition » sans obligatoirement le décrire.

- limite irrégulière	présence de sinuosités plus profondes que larges
- limite ondulée	présence de sinuosités plus larges que profondes
- limite régulière	approximativement parallèle à la surface du terrain
- limite interrompue	limite discontinue (horizons développés dans des fissures ou des poches séparées)

Ces termes ne recouvrent pas toutes les situations. Parfois un simple schéma dispense de longues explications.

* Unités stratigraphiques : couches superposées d'une coupe stratigraphique entre lesquelles on peut définir des limites plus ou moins nettes et plus ou moins sinueuses, considérées comme suffisamment homogènes d'un point de vue de la couleur, de la texture et de la structure pour constituer une unité de description et de prélèvement.

Le contraste entre deux unités stratigraphiques (U.S.) successives résulte d'évolutions pédogénétiques (départs latéraux ou verticaux de matières, apports de matières, présence de matière organique, etc...) et/ou de l'influence humaine par le biais des pratiques culturales et/ou de terrassement. Les unités stratigraphiques sont décrites de façon fine selon une série de critères empruntés à la pédologie. Chaque critère de description est porteur d'une information sur le mode de dépôt et/ou l'évolution dans le temps du sédiment. La description objective de chaque unité stratigraphique est un préalable indispensable à l'analyse archéologique.

Liste des symboles et abréviations

A	argile
L	limon
S	sable
B	brun
Bc	brun clair
Be	beige
Bf	brun foncé
Bl	blanc
G	gris
J	jaune
N	noir
Ro	rouille
R	rouge
V	vert
Str	structure
CPT	compactée
GRA	gravier
mm	millimétrique (moins de 1 cm)
cm	centimétrique (1 cm et plus)
TC	terre cuite
TCA	terre cuite architecturale
Fe	fer
Mn	manganèse
U.S.	unité stratigraphique
TR	terre rapportée
TP	trou de plantation
TN	terrain naturel ¹
()	caractère atténué
(())	caractère très atténué

¹ N'ayant pas subi d'impact anthropique.

n° U.S. positive	n° coupe	Interprétation	Matériel	Description	Remarques
1	1b	TN Marne verte	-	A(L) GV avec passées de calcaire marneux Bl pulvérulent. Str massive.	Veines de calcaire marneux rose au fond
2	1b	Comblement tranchée de fondation mur Est du Quinconce 2è moitié du XVIIIe	-	AS Rose + GRA de calcaire marneux rose. Str CPT à friable. Pierres de calcaire marneux Bl.	-
3	1b	Comblement tranchée de fondation mur Est du Quinconce 2è moitié du XVIIIe	TCA	A GV + fragments de calcaire marneux Bl + TCA + blocs de calcaire Bl.	-
4	1b	Comblement tranchée de fondation mur Est du Quinconce 2è moitié du XVIIIe	-	A GV + Calcaire marneux Bl pulvérulent + pierres + fragments d'US 5.	-
5	1b	Comblement tranchée de fondation mur Est du Quinconce 2è moitié du XVIIIe	Nodules de TCA et d'ardoise. Rares fragments de mortier de tuileau.	LAS Ro((B)). Str CPT. Quelques GRA mm à cm. Gros racinaire.	
6	1b	Sous-couche allée périphérique orientale fin XVIIIe	-	GRA cm à cailloux de calcaire BlJ concassé plus ou moins pulvérulent. Poches de S J localisées. Quelques fragments de mortier de tuileau (cailloux).	-
7	1b	Comblement tranchée de fondation mur Est du Quinconce 2è moitié du XVIIIe	Petits fragments d'ardoise. Fragments cm à cailloux de mortier de tuileau.	SL Bclair. Str CPT à friable. Nombreux GRA cm à cailloux de calcaire BlJ.	-
8	1b	Revêtement allée périphérique orientale fin XVIIIe	-	S(L) JB. Str friable à feuilletée. GRA mm à cm de calcaire.	-
9	1b	Comblement fosse de plantation d'une palissade fin XVIIIe	-	LS((A)) Bclair + quelques nodules Ro (US 5). Str polyédrique à grumeleuse. GRA mm à cailloux de calcaire. Gros racinaire.	-
10	1b	Revêtement allée périphérique orientale fin XIXe	-	GRA mm à cm (pas plus de 1 cm) roulé dans matrice LS Bf. Str friable.	-
11	1b	Comblement	Nodules de	LS((A)) Bclair + quelques nodules Ro	-

		tranchée de fondation mur Est du Quinconce 2 ^e moitié du XVIII ^e	TC et d'ardoise.	(US 5). Str polyédrique à CPT. GRA mm à cm de calcaire Bl.	
12	1b	Humus actuel	-	LS Bf. Str grumeleuse. GRA mm à cm. Racinaire pelouse actuelle.	-
13	1b	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIX ^e	-	LS B à Bf. Str friable à grumeleuse. Enormément de GRA mm à cailloux de calcaire plus ou moins pulvérulent. Enormément de racinaire et gros racinaire.	-
14	1b	TN Veine calcaire	-	Fragments mm à pierres (rares) de calcaire Bl à BlJ pulvérulent dans matrice LS Bf. Str friable.	-
15	1b	Comblement fosse d'extraction de végétal vers 1653	-	LS(A) Bclair + gros nodules d'A GV. Str polyédrique à CPT. Enormément de fragments mm à blocs de calcaire pulvérulent. Malacofaune entière. Racinaire.	-
16	1b	Substrat de plantation tapis de gazon central 1653-1740	Quelques fragments de TC et d'ardoise.	LS((A)) B. Str polyédrique à légèrement CPT. S grossier. GRA mm. Rares cailloux de meulière. Quelques nodules d'A GV. Passées et nodules de SL G(Rose) à la base.	-
17	1b	Nivèlement du court de tennis fin XIX ^e ou XX ^e	Quelques petits fragments de TC et d'ardoise.	LAS JBRO moucheté BV. Str polyédrique à CPT. GRA mm à cailloux. Gros racinaire.	-
18	1b	Revêtement court de tennis central fin XIX ^e ou XX ^e	-	Béton de ciment gris + GRA mm à cm roulé. Localement, lit de S J très fin en surface (US 21).	Dalle de 5 cm d'épaisseur plus ou moins bien conservée, délitée par endroit.
19	1b	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	Rares gros fragments de TCA (tuiles et briques).	LAS Ro à Ro((B)). Str polyédrique à CPT. Gros nodules d'A GV. Pierres et fragments de grès Bl, de calcaire et de meulière.	-
20	1b	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	A GV + calcaire pulvérulent + US 19 (rare)	-
21	1b	Surface sablée centrale XX ^e	-	S J très fin moucheté BG. Str CPT à friable, localement feuilletée.	-
22	1a	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	Idem US 20	-
23	1a	Substrat de plantation tapis de gazon central 1653-1740	-	SL GRose + L((A)) Bclair. Str micropolyédrique à friable. S grossier, GRA mm.	-
24	1a	Substrat de plantation tapis de gazon central	-	Idem US 16	-

		1653-1740			
25	1a	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou XXe	-	Idem US 17	-
26	1b	Comblement fosse d'extraction de végétal vers 1653	Rares fragments d'ardoise.	LS(A) Bclair à B. Str grumeleuse à polyédrique. Beaucoup de GRA mm à cailloux (dont grès Bl).	Limite diffuse avec US 15.
27	1a	Revêtement court de tennis central fin XIXe ou XXe	-	Idem US 18	-
28	1a	Surface sablée centrale XXe	-	Idem US 21	-
29	1a	Humus actuel	-	Idem US 12	-
30	2	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	LS BRo. Str micropolyédrique. Quelques gros nodules d'A GV. Quelques GRA mm à cailloux.	Sédiment très fin.
31	2	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIXe	-	LS((A)) Bclair à B. Str micropolyédrique à CPT. Enormément de fragments mm à cm de calcaire Bl pulvérulent, quelques cailloux. Quelques nodules d'A GV.	-
32	2	Humus actuel	-	Idem US 12	-
33	2	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIXe	-	Idem US 31 avec plus de nodules d'A GV et de cailloux calcaires.	-
34	2	Comblement fosse d'extraction de végétal vers 1653	Quelques nodules de TC.	LS B. Str polyédrique. Beaucoup de GRA mm calcaire. Cailloux à pierres.	-
35	2	Comblement fosse d'extraction de végétal vers 1653	-	Idem US 15	-
36	2	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIXe	-	Idem US 33	-
37	2	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	Idem US 30	-
38	2	Comblement fosse d'extraction de	-	LAS Bclair(V). Str micropolyédrique à CPT. Enormément de fragments de calcaire plus ou moins pulvérulent.	Plus loin vers l'ouest, surmontée par

		végétal vers 1653		Nodules d'A GV. Gros racinaire.	P'US 19.
39	2	Revêtement court de tennis central fin XIXe ou XXe	-	Mélange US 18 + US 21	-
40	2	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou XXe	-	Idem US 17	-
41	2	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	Idem US 20	-
42	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	Idem US 47 avec moins d'éléments grossiers.	-
43	3	Surface sablée centrale XXe	-	Idem US 21	-
44	3	Revêtement court de tennis central fin XIXe ou XXe	-	Idem US 18	-
45	3	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou XXe	-	Idem US 17	Recoupe US 58 dans la face réciproque (limite diffuse).
46	3	Substrat de plantation tapis de gazon central 1653-1740	-	Idem US 16	Dans la face réciproque, limite diffuse avec US 58, se termine vers 8 m, repose sur US 48 = SL Ro plus ou moins brunifié.
47	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	TCA.	LA B à BRo. Str micropolyédrique à CPT. Enormément de GRA mm à cailloux de meulière. Quelques gros nodules d'A GV. Quelques gros blocs. Gros nodules de calcaire marneux pulvérulent.	
48	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	SL Ro((B)). Str micropolyédrique CPT à friable. Rares GRA à cailloux de meulière.	Sédiment très fin.
49	3	Paléosol (cultivé ?) < 1653	-	LS((A)) B à Bf. Str polyédrique à friable. GRA mm à cailloux (meulière émoussée).	Sédiment très fin. Couche de moins en moins caillouteuse et de plus en plus foncée en allant vers

					Pouest.
50	3	TN Colluvions polygéniques	-	Fragments mm à blocs de meulière dans matrice AL Ro à BRo (plus B vers l'interface supérieure).	Transition progressive avec US 49.
51	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	SL G(Rose). Str friable. S grossier. GRA mm à cailloux. Quelques GRA roulés.	A l'interface entre US 49 et US 51, entre 5 et 7 m, présence d'un lit de 1 cm d'épaisseur de calcaire BRo pulvérulent.
52	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	Idem US 47	-
53	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	Fragments mm à cailloux de meulière, de calcaire marneux et de calcaire BRo + quelques nodules d'A GV dans matrice US 48.	-
54	3	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	LS Bclair + nodules de SL chamarré Ro/G. Str friable à grumeleuse. Beaucoup de GRA mm à cailloux. Beaucoup de porosité.	-
55	3	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	LS B + nodules de SL chamarré G/Ro. Str polyédrique à friable, presque grumeleuse. GRA mm à cm. Quelques cailloux. Beaucoup de porosité. Racinaire.	Sédiment très fin.
56	3	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIXe	-	LS BRo à RoB. Str polyédrique à friable. Quelques GRA. Porosité.	Sédiment très fin. Présence d'une souche d'arbre.
57	3	Plot de fondation maçonné XVIIe-XVIIIe ?	-	Maçonnerie de pierres calcaires liées au plâtre (non appareillée).	-
58	3	Terre rapportée XVIIe-XVIIIe	Quelques microcharb ons. Rares gros fragments de TCA.	LS((A)) B. Str micropolyédrique à CPT. GRA mm à cailloux. Quelques nodules d'A GV (entre 12 et 13 m).	Dans la face réciproque, disparaît vers 14 m, repose sur US 68.
59	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	LS B(Ro) à RoB (moucheté). Str micropolyédrique à friable. Rares cailloux.	Sédiment très fin. = Niveau supérieur brunifié de US 60.
60	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	Idem US 48 + gros nodules d'A GV et nodules de S JRo.	-
61	3	Remblais de	-	Idem US 53	-

		nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653			
62	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	Idem US 51	-
63	3	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	Idem US 55 couleur plus Ro	-
64	3	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	Idem US 54	-
65	3	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIXe	-	Mélange US 61 + US 62 + US 64 + US 63	-
66	3	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIXe	-	LAS chamarré Bf/BVRO + LS RoB fin vers l'interface supérieure. Str CPT à grumeleuse. Bois décomposé.	-
67	3	Comblement fosse d'extraction ou de plantation d'arbre fin XIXe	-	LAS Bf. Str grumeleuse.	Racine décomposée.
68	3	Remblais de nivèlement partie ouest de la parcelle vers 1653	-	LS Ro(B). Str CPT à friable. Rares éléments minéraux grossiers. Petits nodules de LA GV.	Sédiment très fin.
69	4	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	LS B(Ro)/BGV. Str polyédrique à friable. Quelques nodules cm d'A GV. Quelques GRA mm à cm de meulière. Porosité.	Sédiment très fin. Plus clair et plus sableux vers le centre. Perturbé par les racines sur les 15 cm supérieurs. Se prolonge jusqu'à l'extrémité du sondage (+ 1,10 m).
70	4	TN Marne verte	-	Idem US 1	-
71	4	Comblement tranchée de l'aqueduc	-	Idem US 72 + pierres calcaires	-

		vers 1653			
72	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	Idem US 19 + passées de S Ro.	-
73	4	Comblement fosse de plantation 1789-1826	Rares petits fragments d'ardoise.	LS(A) Bf. Str polyédrique. GRA mm à rares cm. Malacofaune.	-
74	4	Comblement fosse de plantation 1789-1826	-	LS(A) Bf(Ro). Str polyédrique. S grossier. GRA mm à rares cm. Malacofaune. Porosité.	-
75	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	LS((A)) BclairRo. Str micropolyédrique. GRA mm à pierres.	-
76	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	Idem US 20	-
77	4	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	LS B(Ro). Str polyédrique à friable. GRA mm à cm. Gros racinaire.	Sédiment très fin.
78	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	Marne calcaire pulvérulente + A GV	Idem US 20.
79	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	Idem US 50 (rapportée)	-
80	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	LS(A) RoB. Str micropolyédrique à CPT. GRA mm à quelques cailloux.	-
81	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	LS BRo. Str polyédrique. Beaucoup de GRA mm à cailloux de meulière.	-
82	4	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653	-	LS G. Str friable. S grossier. GRA mm à cm.	Idem US 51.
83	5	TN Marne verte	-	Idem US 1	-
84	5	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	1 fragment cm de TCA.	LS BG(V). Str micropolyédrique à friable. Nodules cm d'A GV. Quelques GRA mm à cm.	Sédiment très fin.
85	5	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	LS RoB moucheté G(V). Str polyédrique à friable. Rares petits nodules d'A GV. Quelques GRA mm à cm.	Sédiment très fin.
86	5	TN Colluvions polygéniques	-	Fragments mm à cm de calcaire/meulière dans matrice LSA BGclair.	-

87	5	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	Nodules de TC.	LS B. Str polyédrique. GRA mm à cm. Nodules d'A GV. Malacofaune fragmentée.	Sédiment très fin.
88	5	Comblement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	-	Idem US 69	-
89	6	TN Marne verte	-	Idem US 1	-
90	6	TN Colluvions polygéniques	-	Idem US 50	-
91	6	Comblement fosse de plantation 1789-1826	-	LS((A)) B((GV)). Str polyédrique. S grossier. GRA mm. Quelques nodules d'A GV. Malacofaune.	-
92	6	TN Colluvions polygéniques	-	LA(S) Bclair à BGV. Enormément de GRA mm à quelques cailloux de meulière/calcaire. Quelques nodules cm d'A GV.	-
93	6	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou XXe	-	LS(A) B moucheté GV/Ro. Str polyédrique à CPT. S grossier. GRA mm à cm. Malacofaune.	-
94	6	Revêtement court de tennis central fin XIXe ou XXe	-	Idem US 18	-
95	6	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou XXe	-	Idem US 45	-
96	6	Surface sablée centrale XXe	-	Idem US 21	-
97	6	Comblement fosse de plantation 1789-1826	-	Idem US 91	-
98	6	Substrat de plantation tapis de gazon central 1653-1740	-	Idem US 46	-
99	7	TN Colluvions polygéniques		Idem US 50	
100	7	Substrat de plantation tapis de gazon central 1653-1740		LS(A) B. Str micropolyédrique à friable. Nodules mm à cm de SL G. S grossier. Localement (surtout à la base) passées de SL G (US 51).	
101	7	Substrat de plantation extension du tapis de gazon central 2e moitié du XVIIIe		LS(A) B(Ro). Str micropolyédrique à friable. Un peu de S grossier. 1 pierre de meulière.	

102	7	Humus actuel		Idem US 12	
103	7	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou XXe		Idem US 45	
104	7	Revêtement court de tennis central fin XIXe ou XXe		Idem US 18	
105	7	Surface sablée centrale XXe		Idem US 21	
106	7	Humus actuel		Idem US 12	
107	8	TN Colluvions polygéniques		Fragments de meulière dans matrice LA Ro.	Idem US 50
108	8	Substrat de plantation tapis de gazon central 1653-1740	1 gros fragments d'ardoise.	Idem US 24 + 1 pierre	
109	8	Humus actuel		Idem US 12	
110	8	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653		Cailloux à blocs de meulière.	
111	8	Epandage localisé XIXe-XXe	Ardoise.	LS((A)) Bf + localement taches RoGV. Str micropolyédrique à CPT. S grossier. GRA mm. Beaucoup de cailloux de meulière.	
112	8	Substrat de plantation extension du tapis de gazon central 2e moitié du XVIIIe		Idem US 108, plus argileux, plus J, et quelques cailloux.	
113	8	Comblement tranchée de l'aqueduc vers 1653		Idem US 22	
114	8	Substrat de plantation tapis de gazon central 1653-1740		SL G. Str micropolyédrique à friable. S grossier. GRA mm	Idem US 23 (plus pur)
115	8	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou XXe		Idem US 25	
116	8	Revêtement court de tennis central fin XIXe ou XXe		Idem US 27	
117	8	Surface sablée centrale XXe		Idem US 28	
118	9	Humus actuel		Idem US 12	
119	9	Nivèlement du court de tennis fin XIXe ou		Idem US 93	

		XXe			
120	9	TN Colluvions polygéniques		Idem US 92	
121	9	TN Marne verte		Idem US 1	
122	9	Surface sablée centrale XXe		Idem US 28 brunifiée	
123	9	Surface sablée centrale XXe		Idem US 28 (S Ro)	
124	9	Revêtement court de tennis central fin XIXe ou XXe		Idem US 27	
125	9	Blocage recouvrant la voûte de l'aqueduc vers 1653		Blocs de meulière dans matrice SL J à Ro.	Extrados de l'aqueduc XVIIe.

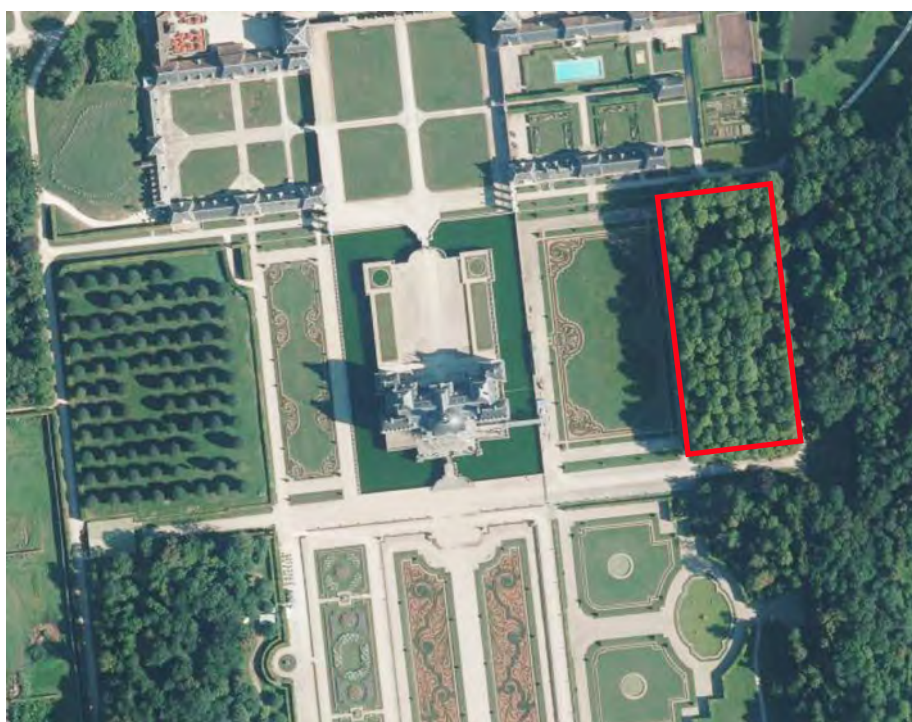
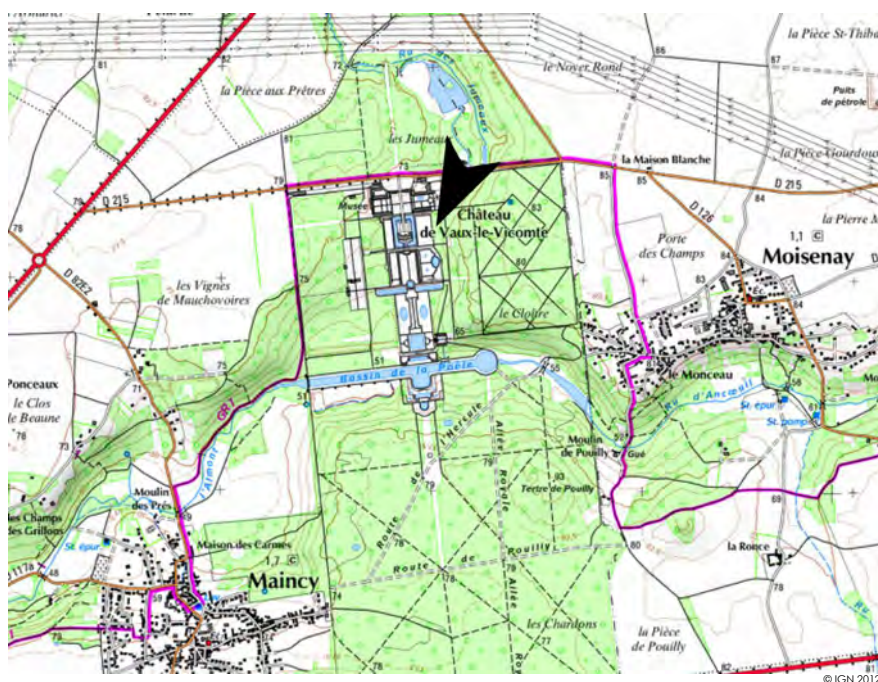
n° d'U.S. négative	n° de coupe	Interprétation	US de comblement	n° de structure
126	1b	Creusement tranchée de fondation d'un hypothétique mur en limite Est du Quinconce 2ème moitié du XVIIIe	US 2, 3, 4, 5	-
127	1b	Creusement fosse de plantation de palissade fin XVIIIe	US 9	-
128	1b	Creusement extraction/ plantation d'arbre fin XIXe	US 13	-
129	1b, 2	Creusement des fosses d'extraction de végétal vers 1653	US 15, 26, 38	-
130	1b, 2, 4, 8	Creusement de la tranchée d'implantation de l'aqueduc maçonné souterrain vers 1653	US 19, 20, 22, 41, 71, 72, 75, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 110, 113, 125	-
131	2	Creusement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	US 30	St. 22
132	2	Creusement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	US 37	St. 23
133	3	Creusement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	US 54, 55	St. 24
134	3	Creusement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	US 63, 64	St. 25
135	4	Creusement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	US 77	St. 26
136	4, 5	Creusement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	US 69, 87, 88	St. 27
137	5	Creusement fosse de plantation d'arbre XVIIe-XVIIIe	US 84, 85	St. 28
138	6	Creusement fosse de plantation d'arbre 1789-1826	US 91	St. 29
139	6	Creusement fosse de plantation d'arbre 1789-1826	US 97	St. 31
140	4	Creusement fosse de plantation d'arbre 1789-1826	US 73, 74	St. 32
141	2	Creusement extraction/ plantation d'arbre	US 31, 33	-

		fin XIXe		
142	2	Creusement extraction/ plantation d'arbre fin XIXe	US 36	-
143	3	Creusement extraction/ plantation d'arbre fin XIXe	US 56	-
144	3	Creusement extraction/ plantation d'arbre fin XIXe	US 65, 66, 67	-
145	1a, 1b, 2, 3, 6, 7, 8, 9	Rabotage préalable au nivellement du court de tennis fin XIXe ou XXe	-	-
146	3	Creusement pour l'implantation d'un plot de fixation maçonné XVIIe-XVIIIe ou XIXe ?	US 57	St. 33

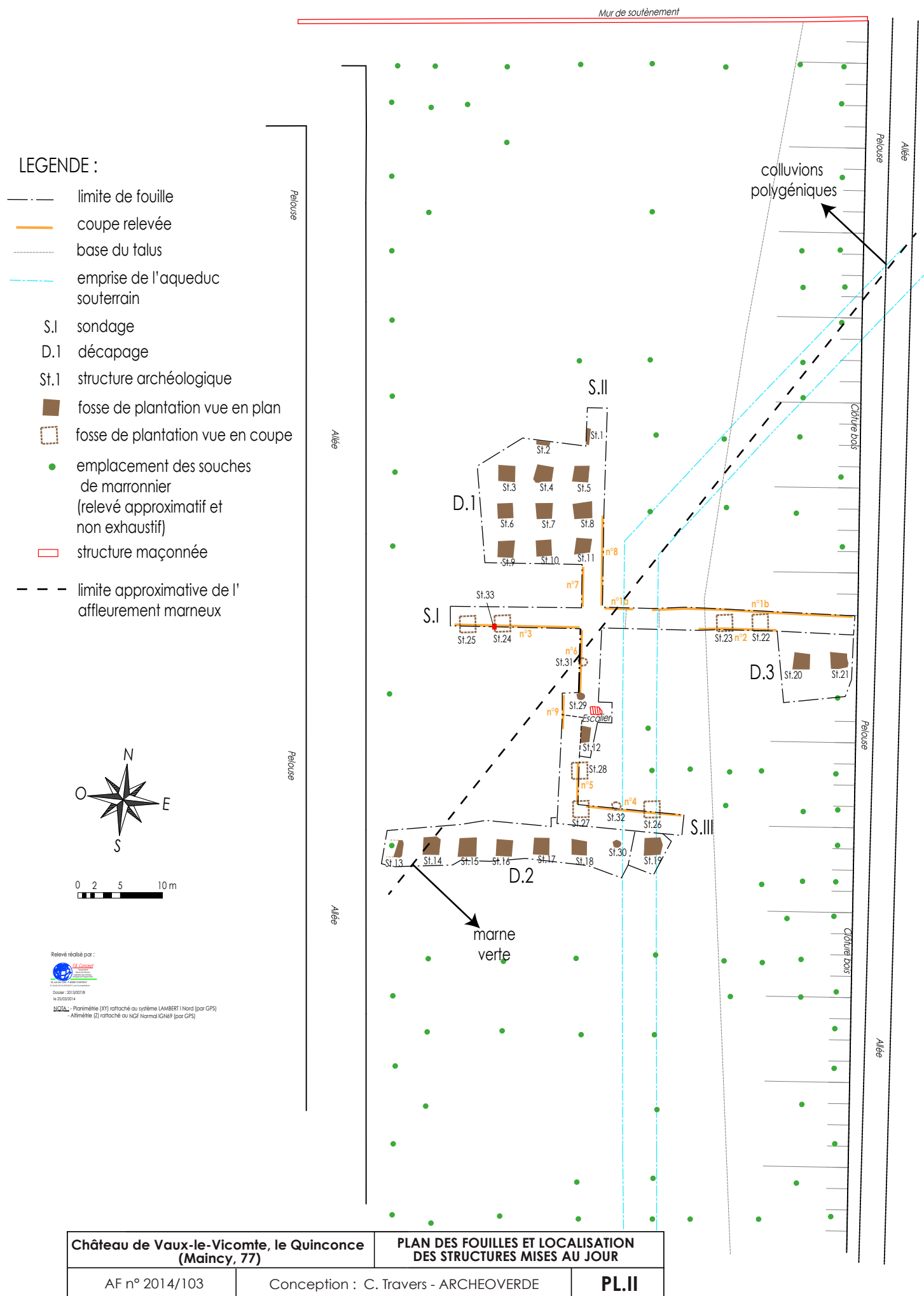
ANNEXE N° 2 : Liste des structures

St.	US	Localisation	Interprétation
St. 1 à St. 11	-	D.1	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 12	-	fond de S.II	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 13 à St. 19	-	D.2	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 20 à St. 21	-	D.3	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 22	US <u>131</u> , 30	S.I, Coupe 2	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 23	US <u>132</u> , 37	S.I, Coupe 2	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 24	US <u>133</u> , 54, 55	S.I, Coupe 3	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 25	US <u>134</u> , 63, 64	S.I, Coupe 3	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 26	US <u>135</u> , 77	S.III, Coupe 4	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 27	US <u>136</u> , 69	S.III, Coupe 4	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 27	US <u>136</u> , 87, 88	S.II, Coupe 5	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 28	US <u>137</u> , 84, 85	S.II, Coupe 5	Fosse de plantation XVIIe-XVIIIe
St. 29	US <u>138</u> , 91	Fond de S.II, et Coupe 6	Fosse de plantation 1789-1826
St. 30	-	D.2	Fosse de plantation 1789-1826
St. 31	US <u>139</u> , 97	S.II, Coupe 6	Fosse de plantation 1789-1826
St. 32	US <u>140</u> , 73, 74	S.III, Coupe 4	Fosse de plantation 1789-1826
St. 33	US <u>146</u> , 57	S.I, Coupe 3	Plot de fixation maçonné XVIIe-XVIIIe ou XIXe ?

PLANCHES



Château de Vaux-le-Vicomte, le Quinconce (Maincy, 77)		LOCALISATION DU SITE	
AF n° 2014/103	Conception : C. Travers - ARCHEOVERDE	PL.I	



Terrain géologique

-  Substrat marneux
-  Colluvions polygéniques

Mise en culture antérieure à 1653

-  Paléosol cultivé

Travaux préalables vers 1653

-  Défrichement de la parcelle
-  Construction de l'aqueduc
-  Comblement de la tranchée d'implantation de l'aqueduc
-  Nivèlement de la parcelle

Aménagement du Quinconce entre 1653 et 1740

-  Plantation des arbres
-  Terre rapportée pour le tapis vert central
-  Implantation d'un élément mobilier (banc ?)

Modifications XVIIIe

-  Comblement de la tranchée de fondation d'un mur côté oriental
-  Sous-couche de consolidation de l'allée périphérique orientale
-  Revêtement sableux de l'allée périphérique orientale
-  Plantation d'une palissade côté oriental
-  Terre rapportée pour l'extension du tapis vert central

Modifications entre 1789 et 1826

-  Plantation d'arbres

Restauration Sommier entre 1875 et 1887

-  Plantation d'arbres
-  Revêtement en gravier roulé de l'allée périphérique orientale
-  Nivèlement préalable du court de tennis
-  Dalle béton du court de tennis
-  Epandage de cailloux localisé

Modifications XXe

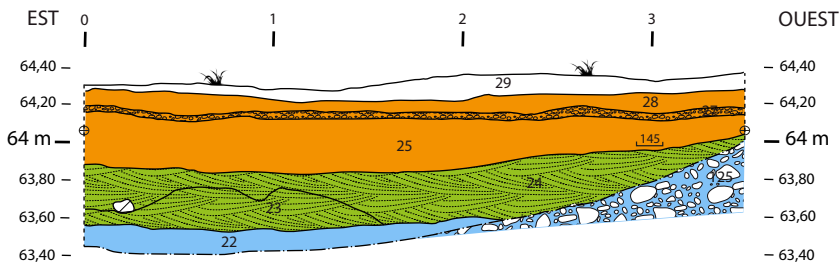
-  Apport de sable sur le court de tennis

-  Humus actuel

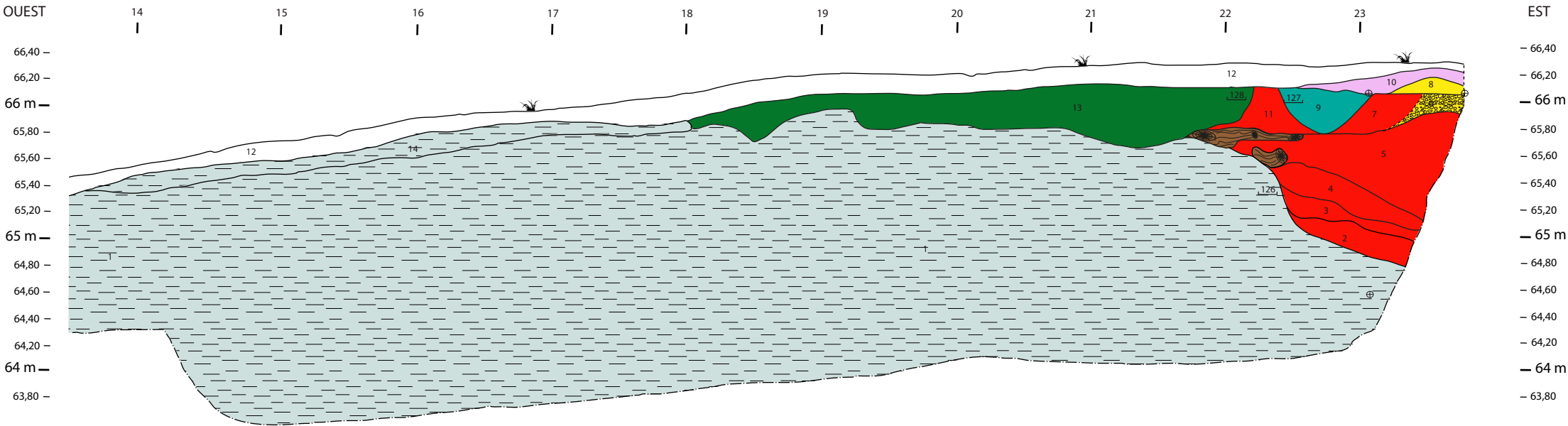
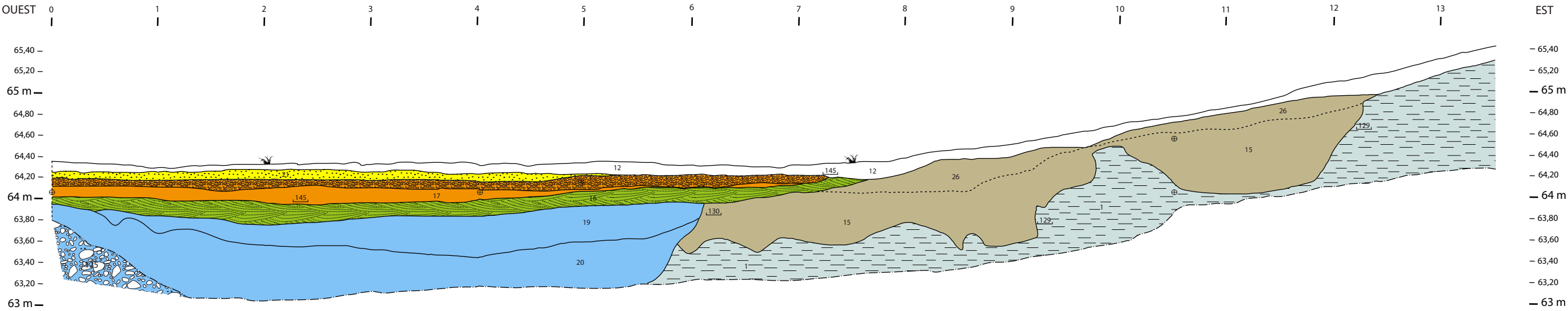
-  limite de fouille
-  limite fictive ou diffuse
- 38 n° d'US positive
- 145 n° d'US négative
- St. 31** n° de structure
-  pierre
-  racine

Château de Vaux-le-Vicomte, le Quinconce (Maincy, 77)		LEGENDE DES COUPES STRATIGRAPHIQUES INTERPRETEES
AF n° 2014/103	Conception : C. Travers - ARCHEOVERDE	PL.III

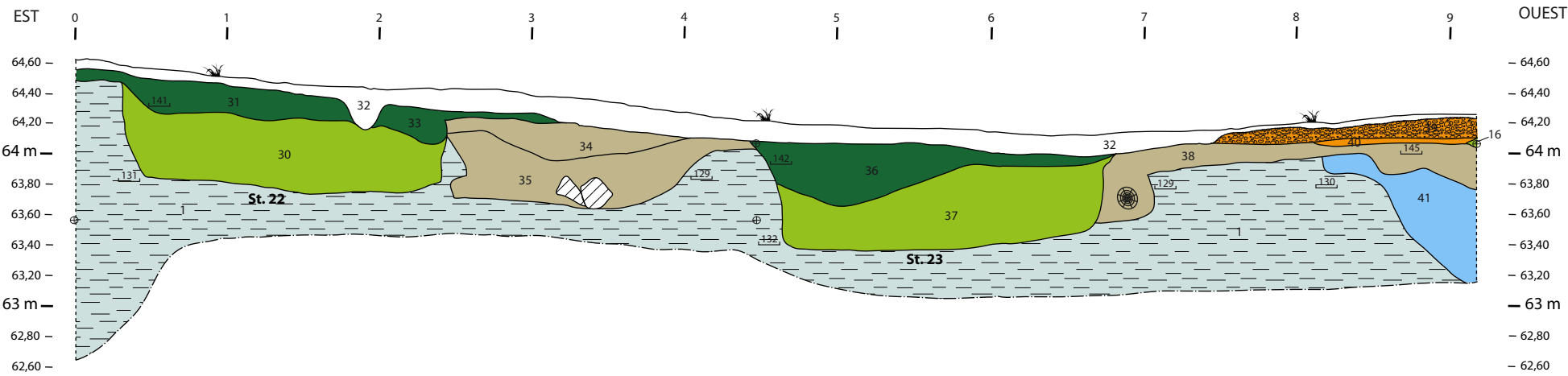
Coupe 1a



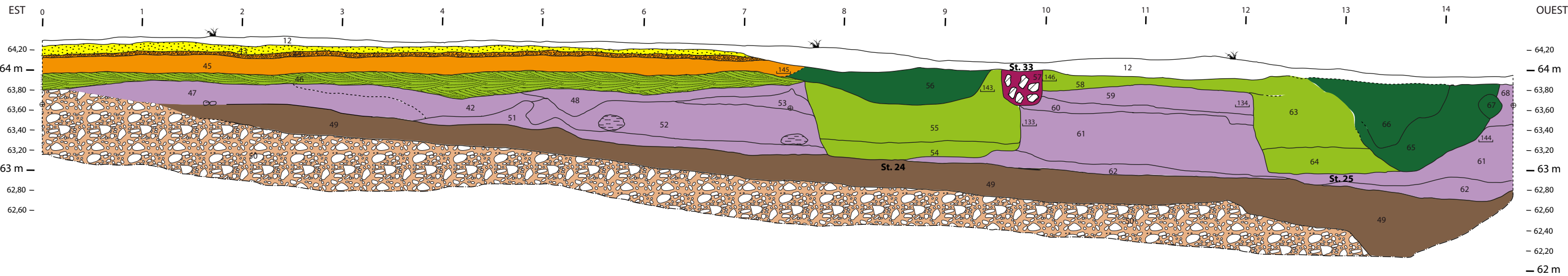
Coupe 1b



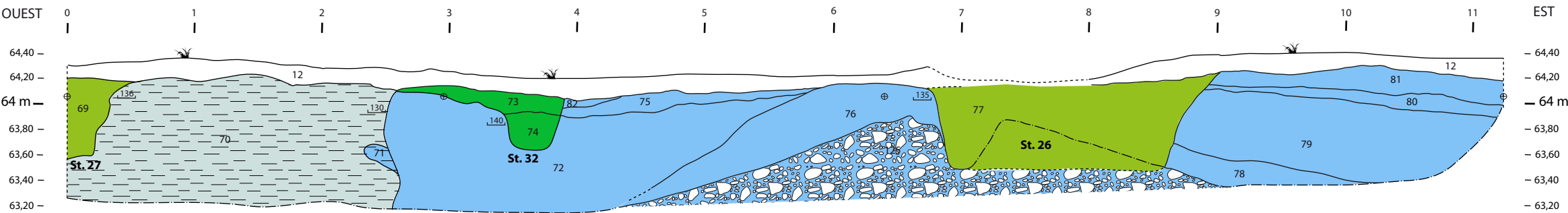
Coupe 2



Coupe 3



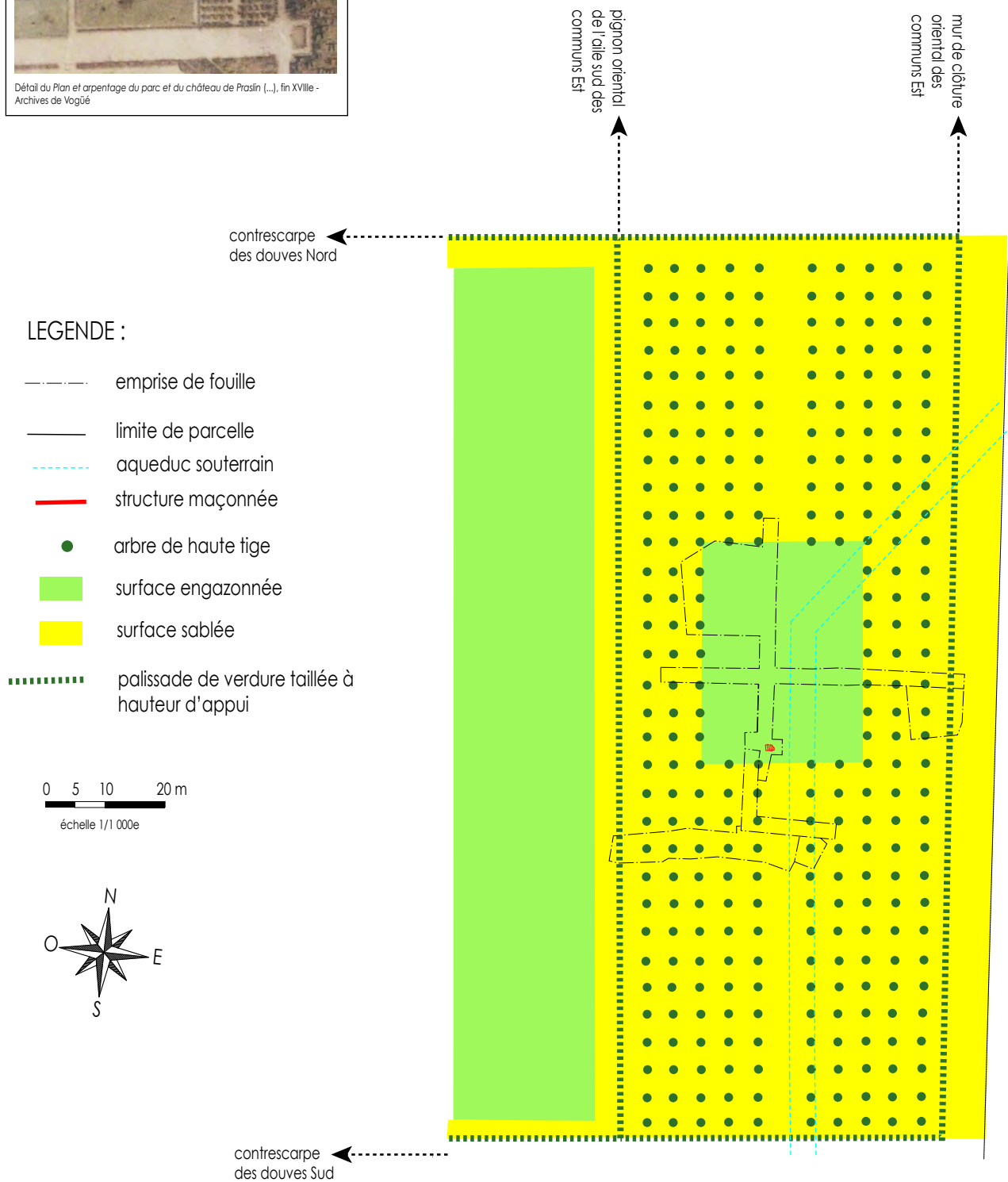
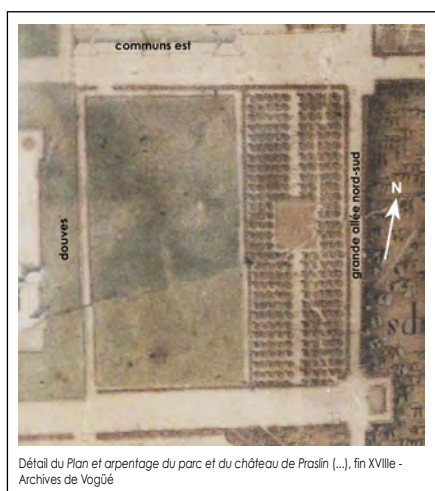
Coupe 4



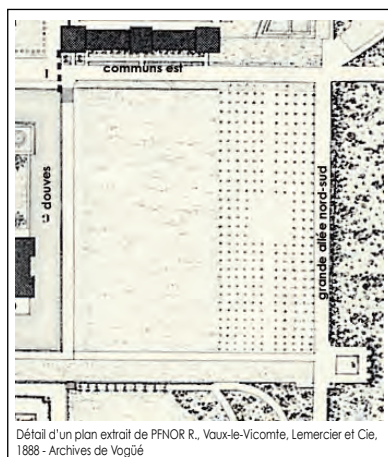
The geological cross-section shows the following units and features from left to right (NORD to SUD):

- Unit 112:** A green unit with small circles, located on the left side.
- Unit 109:** A grey unit with a wavy pattern, located in the center.
- Unit 111:** A grey unit with a wavy pattern, located in the center.
- Unit 108:** A green unit with a wavy pattern, located in the center.
- Unit 110:** A blue unit, located in the center.
- Unit 113:** A blue unit, located on the right side.
- Unit 114:** A green unit with a wavy pattern, located on the right side.
- Unit 115:** An orange unit with a wavy pattern, located on the right side.
- Unit 145:** A yellow unit with a wavy pattern, located on the right side.

Elevation markers on the left side: 64,40, 64,20, 64 m, 63,80, 63,60, 63,40. Elevation markers on the right side: 64,40, 64,20, 64 m, 63,80, 63,60, 63,40.



Château de Vaux-le-Vicomte, le Quinconce (Maincy, 77)	HYPOTHESE DE RESTITUTION DU QUINCONCE ETAT 2 remanié dans la seconde moitié du XVIII s.	
AF n° 2014/103	Conception : C. Travers - ARCHEOVERDE	PL.VIII

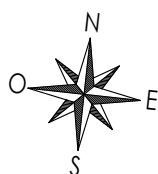


contrescarpe
des douves Nord

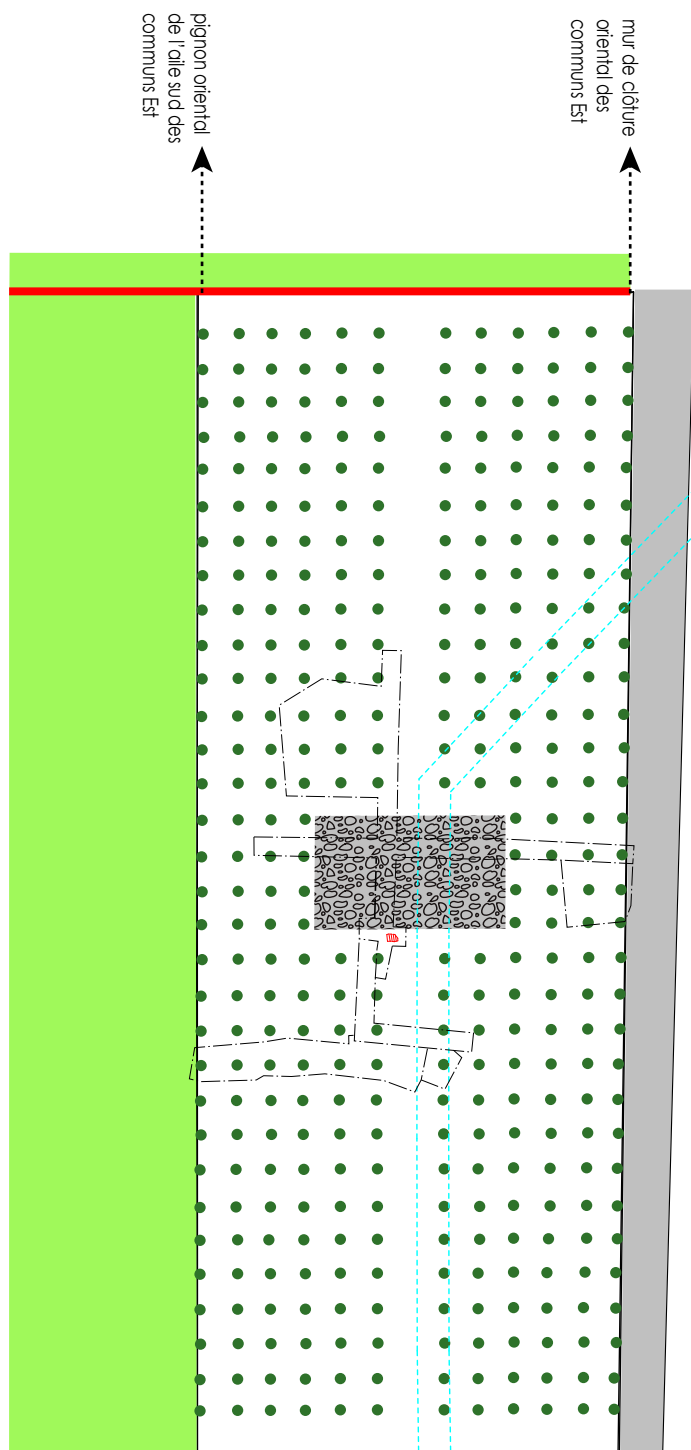
LEGENDE :

- emprise de fouille
- limite de parcelle
- - - - - aqueduc souterrain
- structure maçonnée
- arbre de haute tige
- surface engazonnée
- allée en gravillons
- surface bétonnée

0 5 10 20 m
échelle 1/1 000e

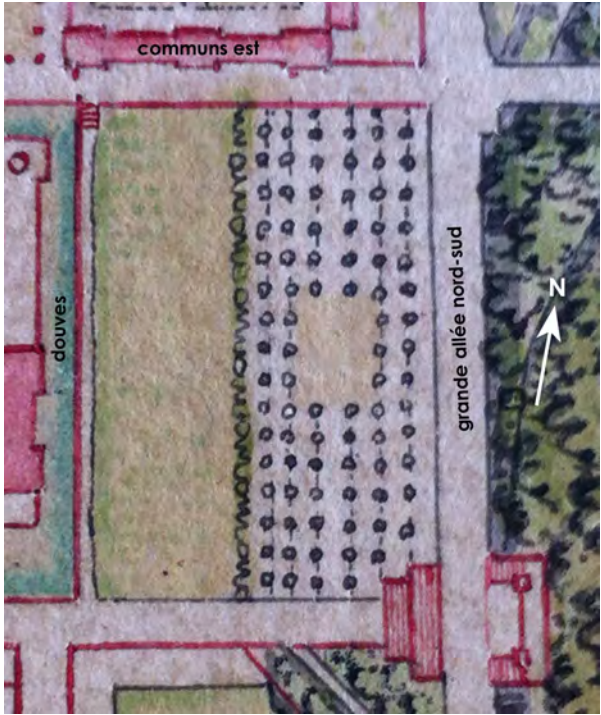


contrescarpe
des douves Sud



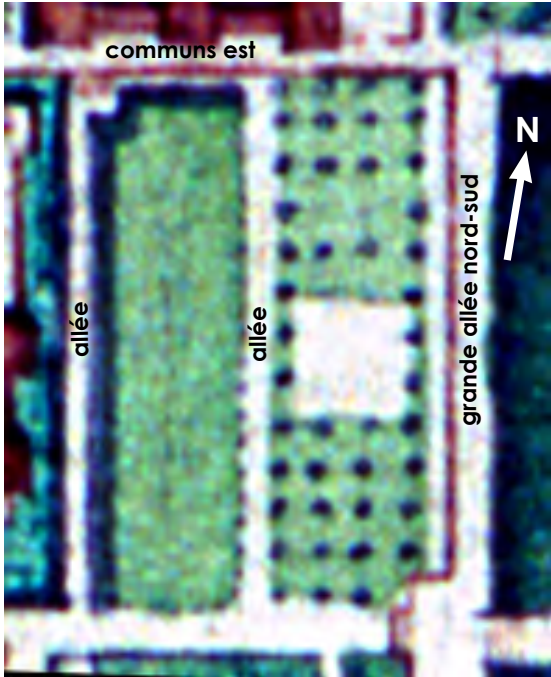
Château de Vaux-le-Vicomte, le Quinconce (Maincy, 77)		HYPOTHESE DE RESTITUTION DU QUINCONCE ETAT 4 créé entre 1875 et 1887	
AF n° 2014/103	Conception : C. Travers - ARCHEOVERDE		PL.X

1



Détail du plan extrait du *Livre de plans de la duché-pairie de Villars*, Tome n° I, par P. Desquinemare, géographe du Roi, 1740 - Archives de Vogüé

2



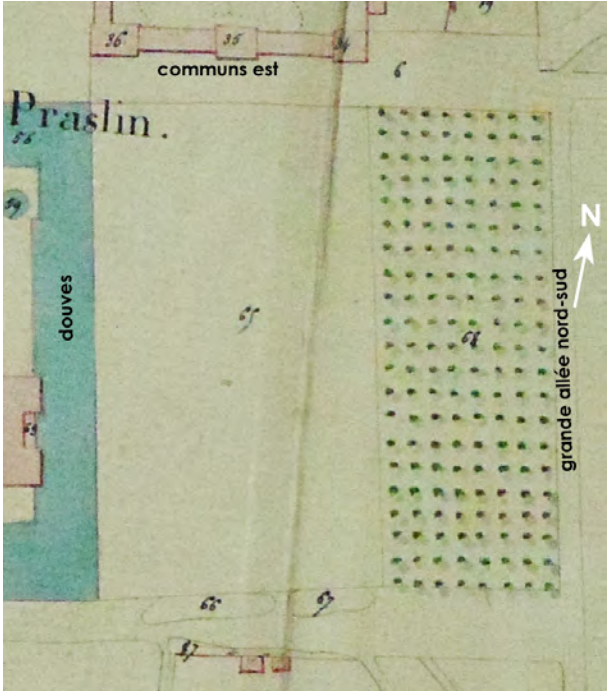
Détail du *Plan d'intendance de la paroisse de Maincy*, par Berthier de Sauvigny, 1777-1789 - Archives Départementales de Seine-et-Marne, 1C50/7

3



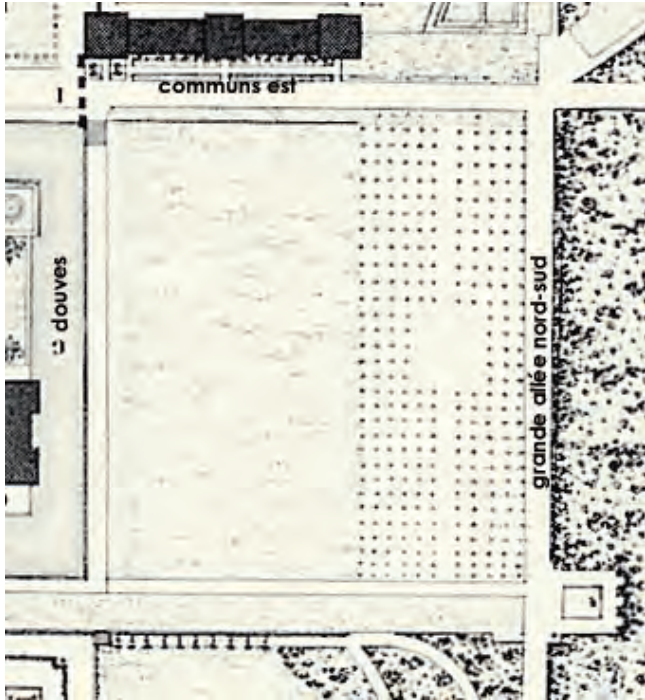
Détail du *Plan et arpentage du parc et du château de Praslin (...)*, fin XVIIIe - Archives de Vogüé

4



Détail du Plan cadastral napoléonien de la commune de Maincy section B dite du Château de Praslin, Mairie de Maincy, 1826

5



Détail d'un plan extrait de PFNOR R., *Vaux-le-Vicomte*, Lemerancier et Cie, 1888 - Archives de Vogüé

6



Détail du *Plan du domaine de Vaux-le-Vicomte appartenant à Monsieur SOMMIER Edme Conseiller Général*, dressé par A. Poussier, Géomètre-Expert, 1934 - Archives de Vogüé

Château de Vaux-le-Vicomte, le Quinconce (Maincy, 77)		SYNTHESE DES REPRESENTATIONS HISTORIQUES DU QUINCONCE	
AF n° 2014/103	Conception : C. Travers - ARCHEOVERDE	PL.XI	